



# Le monde selon Babine

Quand Luc Picard met l'univers de Fred Pellerin en images

Cahier E

www.ledevoir.com

# LE DEVOIR

VOL. XCIX N° 267

LES SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 NOVEMBRE 2008

2,44\$ + TAXES = 2,75\$

## Des bulletins à deux vitesses

### Des élèves en difficulté peuvent, par exemple, obtenir une note de 81 % qui équivaut à seulement 30 %



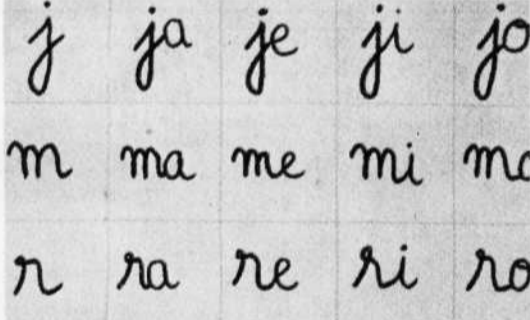
AGENCE FRANCE PRESSE

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les commissions scolaires fourniront un bulletin spécial à des élèves en «grande difficulté» ou ne seront évalués que les aspects du programme qu'ils sont susceptibles de réussir. Ce bulletin à deux vitesses permettrait par exemple d'accorder une note de 81 % qui équivaudrait à seulement 30 % du programme entier, a appris *Le Devoir*.

Cette mesure est prévue dans les instructions transmises par le ministère de l'Éducation à la fin d'août aux différentes commissions scolaires. Elle s'applique aux élèves en difficulté du primaire et du secondaire qui bénéficient d'un plan d'intervention adapté et pour lesquels on juge nécessaire d'adapter le programme de formation.

La note en pourcentage dans le bulletin fera donc état du niveau de compétence atteint en vertu du programme tel qu'adapté à l'enfant et non en fonction du programme réel, et ce peu importe qu'il soit dans une classe régulière ou spéciale. Dans le bulletin, une note en bas de page indiquera par exemple au parent que la note de 78 % constitue en fait un ré-



sultat «en dessous des exigences fixées pour son âge». «A cause des difficultés de l'élève, le résultat pour les compétences avec un astérisque (\*) rend compte des objectifs fixés spécialement pour lui en vertu de son plan d'intervention», pourra-t-on lire dans la note.

Dans les instructions ministérielles, on constate qu'il faudra attendre le bilan de fin de cycle (dans le dernier bulletin de deuxième, quatrième ou sixième année du primaire, ou encore en fin de deuxième ou

de quatrième secondaire) pour savoir à quoi correspond la note «adaptée» dans le programme réel. L'exemple cité dans le document transmis par les sous-ministres fait état d'une note en lecture de 81 % qui se traduirait par 30 % si on tenait compte de toutes les exigences du programme.

Au cabinet de la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, on précise toutefois qu'il ne s'agit que d'un exemple et qu'on pourra donner plus tôt les équivalences dans le programme réel des notes «adaptées» à un programme restreint.

L'attaché de presse de la ministre, Jean-Pascal Bernier, faisait valoir hier que cette mesure a été adoptée en réponse aux demandes des commissions scolaires. Ces dernières réclamaient des précisions sur la façon d'appliquer la logique des notes en pourcentage et des moyennes de groupes aux élèves en difficulté. «On parle d'élève en très grande difficulté qui n'aurait jamais les mêmes notes que les autres élèves», précise M. Bernier. Il ajoute que la pratique d'adapter le programme pour certains élèves en difficulté était déjà

VOIR PAGE A 12: BULLETINS

## La Caisse tente de calmer le jeu

### Marois et Dumont accusent Charest de spéculer avec l'argent des Québécois

ALEXANDRE SHIELDS

Après avoir subi le feu de la critique au cours des derniers jours, les hauts dirigeants de la Caisse de dépôt et placement ont voulu se faire rassurants sur le volume de liquidités qu'elle détient, vraisemblablement après avoir convenu avec la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, de la nécessité de calmer le jeu. Des explications fournies à la fin d'une journée où péquistes et adéquistes s'en sont pris à la gestion de la Caisse.

Souhaitant visiblement «rassurer tout le monde», le président par intérim, Fernand Perreault, a expliqué que «la Caisse maintient actuellement un niveau de liquidités d'environ 20 milliards, ce qui correspond pratiquement à son niveau historique». Ce niveau, a-t-il ajouté, est «amplement suffisant» compte tenu du fait que ce qu'elle reçoit de ses déposants sur une base continue est supérieur aux retraits. «Ce flux positif continuera de prévaloir pendant encore plusieurs années», a précisé M. Perreault au cours d'un point de presse pour le moins exceptionnel.

Il a du même coup souligné que les quelque 12,6 milliards de dollars en papiers commerciaux adossés à des actifs détenus par la Caisse, présentement gelés, ne font pas partie de ces liquidités. Qui plus est, «ces actifs devraient produire le rendement attendu à terme», a affirmé M. Perreault, malgré les craintes répétées sur la perte de valeur de ces actifs.

Le président du conseil d'administration de la Caisse, Pierre Brunet, a en outre défendu «les règles claires et prévisibles» qui dictent les façons de faire de l'institution et lui imposent de ne dévoiler que «des données complètes et vérifiées». Cela est valable en tout temps, «y compris dans une période aussi agitée que celle que nous traversons». Il a ainsi rejeté les nombreuses demandes pour une publication rapide d'un état de la situation, demandes formulées notamment par les partis d'opposition.

«Publier des données intermédiaires impliquerait donc de publier des données partielles et non vérifiées, a-t-il



Jean Charest



Pauline Marois

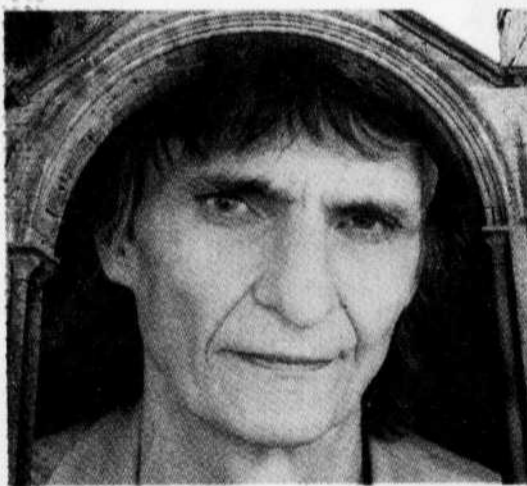


Mario Dumont

VOIR PAGE A 12: CAISSE

■ L'information électorale, à lire en pages A 4, A 5, A 6, A 7 et A 8

■ Les chroniques de Gil Courtemanche, de Michel David, de Denise Bombardier, de Gérard Bérubé et l'éditorial de Bernard Descôteaux, à lire en pages B 2, B 3, B 4, B 5 et C 1



FRANCESCA MANTOVANI

LIVRES

### Michel Folco

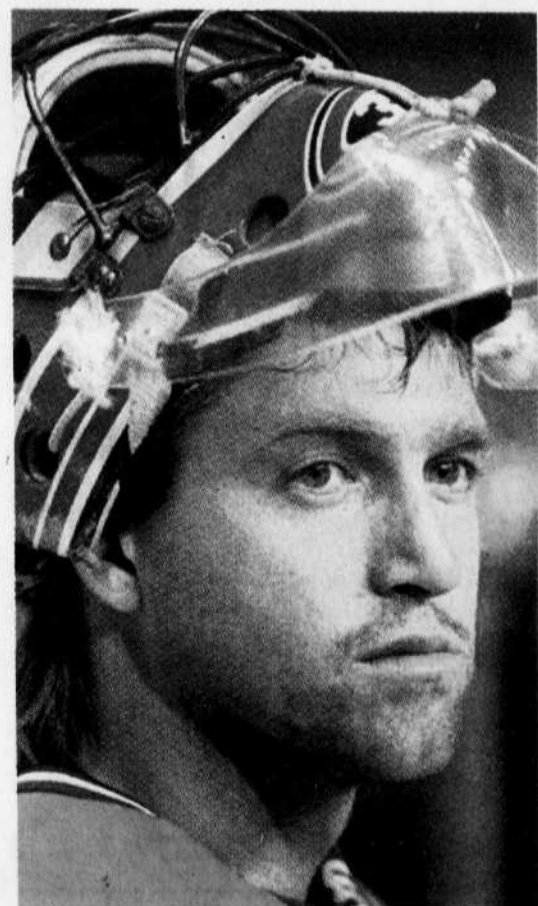
#### Une chance qu'on l'a celui-là, caramba!

À lire en page F 1

#### INDEX

Actualités.....	A 2	Idées.....	B 5
Annonces.....	C 10	Monde.....	A 9
Avis publics..	C 7	Mots croisés..	D 4
Bourse.....	C 2	Météo.....	C 10
Carrières.....	C 6	Perspectives..	B 1
Décès.....	C 10	Rencontres....	D 2
Économie.....	C 1	Sports.....	C 9
Éditorial.....	B 4	Sudoku.....	C 10

## Le retour de l'enfant prodige



Patrick Roy

### Patrick Roy, l'homme qui parlait à ses poteaux

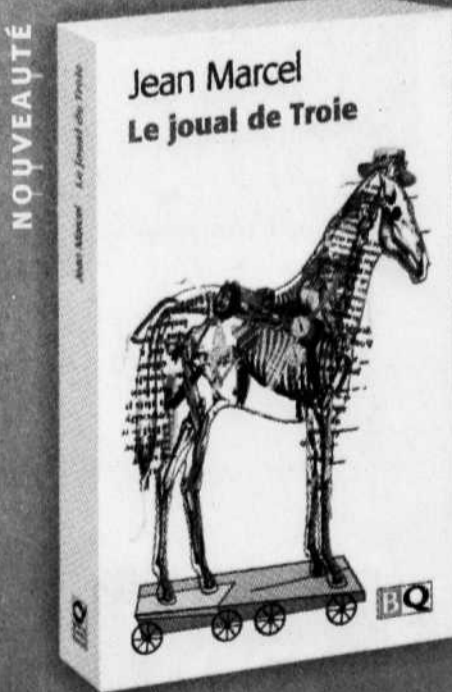
JEAN DION

On mesurera aisément l'ironie de la coïncidence: le même jour, ce soir en l'occurrence, le Canadien de Montréal retirera pour l'éternité envisageable l'uniforme numéro 33 de Patrick Roy, pendant qu'à Toronto, les Maple Leafs hisseront au plafond le chandail de Wendel Clark, le 17. Deux organisations dont la rivalité remonte aux années 1920, vingt-quatre coupes Stanley contre onze, deux au cours des trente dernières années contre aucune en quarante ans. D'une part, peut-être (ça se discute) le plus grand gardien de buts de tous les temps; de l'autre, diront les mauvaises langues, Wendel qui? Le Canadien ne retirerait pas le maillot de Wendel Clark; il a trop d'histoire et de gloire pour ça.

Roy ira ainsi rejoindre les autres immortels, Plante, Harvey, Bêliveau,

VOIR PAGE A 12: ROY

BQ BIBLIOTHÈQUE QUÉBÉCOISE



### Le débat linguistique a toujours lieu...

280 pages • 12,95 \$

www.livres-bq.com

## LES ACTUALITÉS

Week-end de la coupe Grey

## La sécurité sera renforcée à Montréal

CLAUDIA MORISSETTE

Des mesures de sécurité particulières seront déployées ce week-end à Montréal, lors du match de la coupe Grey et des activités entourant cet événement sportif.

Selon le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), des effectifs supplémentaires seront déployés toute la fin de semaine, autant au centre-ville, entre autres dans le secteur des bars et du «village de la coupe Grey», qu'aux abords du Stade olympique.

«C'est certain qu'il y aura plus de gens à Montréal qu'une fin de semaine typique de novembre, dans les bars, les restos, etc. On nous a dit que les hôtels sont à pleine capacité. Notre plan de mobilisation globale couvrira tout le centre-ville en plus du secteur du Stade olympique», explique le porte-parole du SPVM, Olivier Lapointe.

Des rues seront également fermées à la circulation dans ce secteur dimanche, jour du match, afin de permettre aux dizaines de milliers de partisans de déambuler. C'est pourquoi la population est invitée à utiliser les services de transport en commun.

«C'est une grosse foule dans un très petit quadrilatère. Juste le déplacement des dizaines de milliers de personnes va amener la fermeture de rues. Le conseil que l'on peut donner aux gens, c'est de ne pas prendre leur voiture», avise le policier.

Le SPVM croit que les choses devraient se dérouler dans l'ordre. Lors de la dernière conquête de la coupe Grey par les Alouettes, en 2002, les festivités n'avaient pas entraîné d'incidents majeurs. Toutefois, des mesures ont été prévues pour éviter tout débordement.

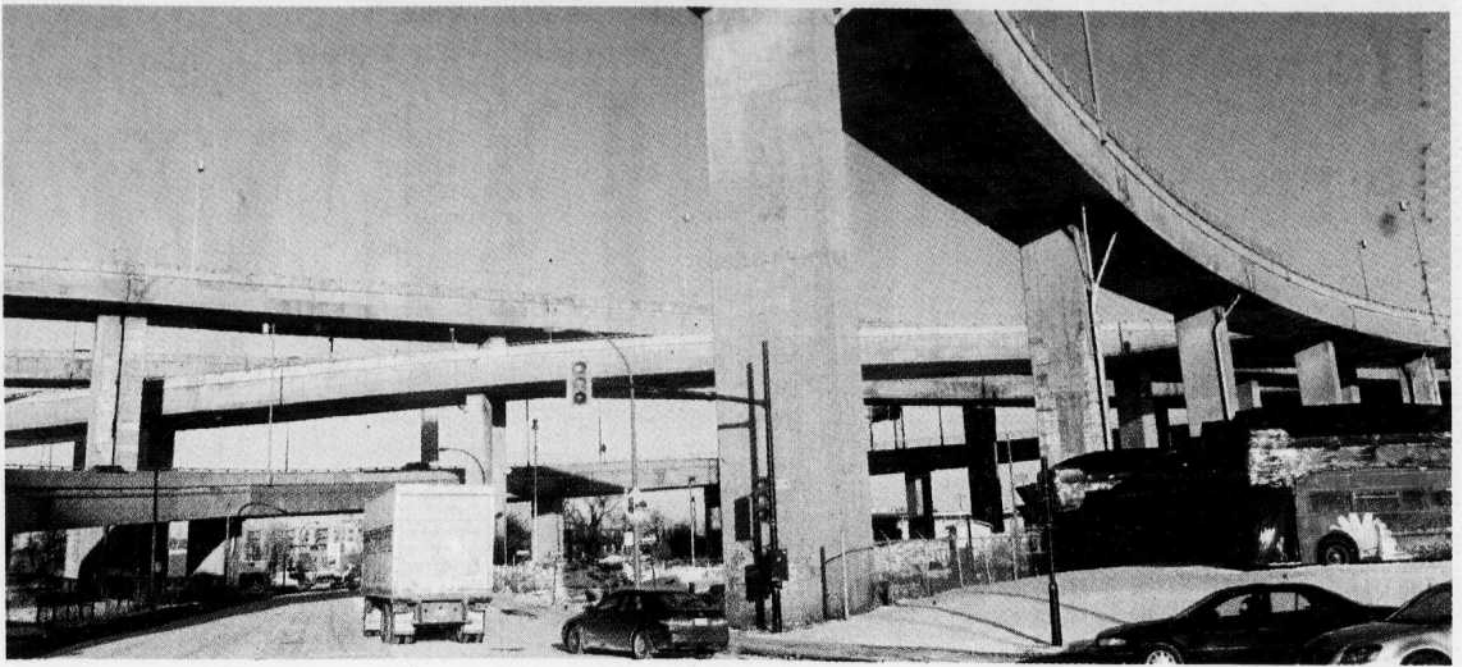
«On souhaite et on croit que cela va bien se passer. Mais si on doit encadrer la foule parce qu'il y a débordement, on va le faire. On a des gens formés en contrôle de foule. Mais la plupart des gens devraient participer à l'événement dans la bonne humeur. On va s'adapter à la situation», précise l'agent Lapointe.

Les services d'une compagnie privée ont aussi été retenus pour assurer la sécurité à l'intérieur du stade. On n'a cependant pas voulu dévoiler le nombre de policiers qui seront en service durant la fin de semaine.

Quelque 60 000 billets ont été vendus pour l'événement. Un «village de la coupe Grey» a été érigé au centre-ville de Montréal, à la place du Canada, entre les rues René-Lévesque, de la Cathédrale, Peel et de la Gauchetière Ouest.

Des activités et événements spéciaux y ont lieu depuis quelques jours déjà et se poursuivront toute la fin de semaine, notamment avec le spectacle des Porn Flakes aujourd'hui.

La Presse canadienne



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

À l'heure actuelle, 280 000 véhicules empruntent chaque jour l'échangeur Turcot, et le nouveau projet devrait porter ce nombre à 310 000 lorsque sa construction sera complétée en 2015.

Réaménagement de l'échangeur Turcot

## Le maire Tremblay demande à Québec de réévaluer le projet

Montréal reproche au ministère de négliger l'intégration urbaine du projet

JEANNE CORRIVEAU

Le projet de réaménagement de l'échangeur Turcot du ministère des Transports du Québec (MTQ) ne tient pas suffisamment

compte des préoccupations des citoyens et des élus municipaux, soutient Gerald Tremblay. Dans une lettre qu'il a adressée à la ministre des Transports, Julie Boulet, le maire demande que le projet soit réévalué.

Il ne fait pas de doute que l'échangeur décrépi doit être reconstruit, mais l'administration Tremblay reproche au MTQ d'avoir omis le transport collectif dans l'élaboration du concept et de négliger l'intégration urbaine du projet. À l'heure actuelle, 280 000 véhicules empruntent chaque jour cet échangeur, et le nouveau projet devrait porter ce nombre à 310 000 lorsque sa construction sera complétée en 2015.

«C'est un projet qui a été conçu selon les mêmes paramètres que celui qui a été réalisé il y a 40 ans, sauf qu'au lieu de construire en hauteur, on ramène les structures plus près du sol. Mais c'est la même plomberie qui est planifiée», a résumé hier le responsable du dossier des transports au comité exécutif, André Lavallée.

L'administration Tremblay insiste sur la nécessité de revoir à la baisse la capacité de l'échangeur et d'intégrer dans la réflexion la réalisation de projets de transport en commun tels que la navette ferroviaire entre le centre-ville et l'aéroport Montréal-Trudeau ainsi que le système léger sur rails entre Mont-

réal et la Rive-Sud. Peut-être devrait-on accélérer la réalisation de ces projets, suggère M. Lavallée.

Le MTQ prévoit la démolition de quelque 200 logements, mais la Ville s'interroge sur la nécessité de procéder à autant d'expro-

Au MTQ, on s'empresse de dire que le projet est en constante évolution, que des comités ont été mis sur pied en partenariat avec la Ville pour réfléchir sur les enjeux liés aux travaux à venir et que les citoyens auront l'occasion de s'exprimer lors


des consultations du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) au début de l'année 2009. «Les gens sont préoccupés et c'est normal, mais le projet va

s'améliorer», a indiqué hier Réal Grégoire, porte-parole du MTQ.

De son côté, le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Montréal appuie la position de la Ville et soutient qu'il importe de convertir une voie de circulation actuelle pour les transports en commun et le covoiturage si l'on veut faire des gains en termes de mobilité.

La construction du nouvel échangeur devrait débuter à l'été 2009 et les travaux s'échelonnent jusqu'en 2015. Québec a déjà annoncé que le projet, dont le coût est évalué à 1,5 milliard, sera réalisé en partenariat public-privé (PPP).

Le Devoir



BOUTIQUE

**TOUT  
POUR  
LE DOS**

8780 boul. Saint-Laurent  
(coin Crémazie)  
514-383-1582

Un rendez-vous  
avec le confort!

EN BREF

## La 117 bloquée: les Verts réclament une enquête

Le Parti vert du Canada réclame une enquête au sujet des allégations de violation du droit à la réunion pacifique dont les Algonquins de Lac-Barrière auraient été victimes le 6 octobre dernier. Les policiers de la Sûreté du Québec (SQ) ont utilisé des gaz lacrymogènes pour disperser des manifestants qui bloquaient la route 117, parmi lesquels se trouvaient des femmes, des enfants et des personnes âgées. Les autochtones protestaient contre le refus de Québec et d'Ottawa d'honorer les termes d'une entente de 1991 sur la gestion tripartite d'un territoire de 10 000 acres en Abitibi. Les Algonquins ont bloqué la route 117 encore deux fois mercredi dernier, forçant une autre intervention de la SQ. Six personnes ont été arrêtées pour entrave et méfait. Les Verts pressent les gouvernements de respecter leur parole. — Le Devoir

## Nouvelle coalition pour défendre l'alimentation

Lundi, une nouvelle coalition pour la souveraineté alimentaire doit en effet voir le jour à Montréal afin de mieux défendre les intérêts des producteurs et des consommateurs face à la mondialisation du commerce. Formé de l'Union des producteurs agricoles, de la Fédération du commerce de la CSN, d'Equiterre ou encore de la Coop fédérée, ce nouveau groupe de pression veut militer, entre autres, pour que les établissements publics favorisent l'achat d'aliments locaux, pour que la provenance des aliments vendus au pays soit clairement indiquée et pour que le Canada défende sur la scène internationale le principe de mise en marché collective qui prime dans plusieurs productions agricoles. La coalition craint en effet que les accords internationaux négociés dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce ne menacent plusieurs privilèges dont jouissent les producteurs du Québec et du Canada. — Le Devoir



**AVEC DES THERMOSTATS ÉLECTRONIQUES, FINI LES ÉCARTS DE TEMPÉRATURE.**

AMÉLIOREZ VOTRE CONFORT GRÂCE À UNE TEMPÉRATURE PLUS STABLE ET ÉCONOMISEZ **JUSQU'À 10%** SUR VOS COÛTS DE CHAUFFAGE.



**CONFIEZ L'INSTALLATION À VOTRE MAÎTRE ÉLECTRICIEN**

**Vous obtenez un avantage qui n'a pas de prix: la tranquillité d'esprit!**

Faire appel aux services professionnels d'un maître électricien, c'est faire un choix conforme, sécuritaire et rassurant. La Loi sur le bâtiment stipule que les travaux d'installation d'appareillage électrique doivent être exécutés par un membre de la Corporation des maîtres électriciens du Québec (CMEQ).

Pour consulter la liste des thermostats admissibles, obtenir votre coupon de remise et connaître les partenaires offrant des rabais à la caisse, visitez notre site Web au [www.hydroquebec.com/residentiel](http://www.hydroquebec.com/residentiel). Coupon de remise également disponible chez votre détaillant ou auprès de votre maître électricien.

\* Certaines conditions s'appliquent; reportez-vous au coupon de remise.

**Hydro Québec**

Obtenez jusqu'à  
**130\$\***  
de remise par la poste.

# ACTUALITÉS

## Herbe à poux: la Cour d'appel du Québec rejette le recours collectif contre 10 municipalités

La plaignante se tournera vers la Cour suprême et son approche plus «libérale»

Il y a 17 ans, une citoyenne poursuivait en recours collectif 10 villes de l'île de Montréal pour avoir omis d'appliquer le règlement interdisant la présence d'herbe à poux sur leur territoire. Hier, sa requête a été déboutée, mais elle se tourne désormais vers la Cour suprême en espérant profiter de son approche plus «libérale» en matière de droits et d'environnement.

LOUIS-GILLES  
FRANCEUR

La Cour d'appel du Québec a rejeté hier le recours collectif intenté en 1991 contre Montréal et neuf municipalités de l'ancienne Communauté urbaine de l'île (CUM) au motif que la plaignante n'aurait pas démontré l'existence d'un lien entre les émissions de pollen d'herbe à poux sur les terrains de leur territoire et les affections dont souffrent les 180 000 personnes rendues malades chaque année en raison du refus des villes d'appliquer le règlement sur la pollution atmosphérique.

En entrevue hier après-midi, M<sup>me</sup> Odette Nadon, l'avocate de la plaignante, Françoise Nadon, sa sœur, a déclaré au *Devoir* qu'elle demandera à la Cour suprême la permission de faire appel pour de très nombreux motifs. Elle est convaincue que la philosophie de la Cour suprême en matière d'environnement permettra une analyse renouvelée de ce dossier dans lequel, dit-elle, plusieurs présomptions du Code civil dont la requérante aurait dû bénéficier ont été ignorées par les deux Cours.

Lundi, la Cour d'appel a refusé, à l'occasion d'une audition spéciale, de prendre connaissance des faits contenus dans le rapport scientifique publié le 22 septembre dernier par la Direction de santé pu-

blique de Montréal, qui portait précisément sur les effets des concentrations d'herbe à poux de l'île sur les populations vivant à leurs abords immédiats. Cette étude, révélée en premier par *Le Devoir*, localisait à très petite échelle toutes les concen-

**Les requérants n'ont pas démontré que le pollen émis sur les terrains des villes mises en cause était bien celui qui rendait les gens malades**

trations d'herbe à poux dans chaque municipalité. Elle établissait aussi un lien de cause à effet entre ces émissions locales et la prévalence de la fièvre des foins chez les riverains immédiats.

Pour les juges Delisle, Rochon et Vézina, ce rapport scientifique «ne peut éclairer la Cour sur les questions essentielles» que sont, à leur avis, la propriété des sites, la possession et le contrôle des terrains des municipalités en cause. De plus, le tribunal estime que cette étude gouvernementale sans précédent sur la planète fait état de faits et d'explications «qui ne peuvent d'aucune façon être qualifiés de faits raisonnablement incontestables», même si le tribunal reconnaît que «plusieurs éléments de ce

rapport sont au cœur du litige», notamment les effets incontestés du contaminant microbiologique sur la santé publique.

Dans leur jugement sur le fond, les trois juges de la Cour d'appel confirment aussi le verdict du juge William Fraiberg de la Cour supérieure du district de Montréal. Ce dernier avait rejeté le recours collectif dans un jugement rendu le 24 janvier 2007.

Vingt-quatre heures plus tôt, dans la cause de Ciment Saint-Laurent, la Cour suprême du Canada rappelait à la Cour d'appel du Québec que les questions d'environnement doivent être analysées désormais de façon «libérale», ce qui a incité le plus haut tribunal du pays à rejeter son interprétation dans cette affaire.

**Preuve trop faible**

Dans le recours collectif sur l'herbe à poux, intenté il y a 17 ans, la Cour d'appel se dit d'accord avec la Cour supérieure, qui estimait que les requérants n'ont pas démontré que le pollen émis sur les terrains des villes mises en cause était bien celui qui rendait les gens malades. De plus, la Cour d'appel se dit d'avis que la preuve est trop faible en ce qui a trait à la localisation des pépinières d'herbe à poux et que les requérants n'ont pas démontré que les quantités émises atteignaient des concentrations anormales. Les listes des sites contaminés par l'herbe polluante ont été jugées trop incomplètes, les liens de cause à effet

avec les impacts sur la santé de la plaignante jugés trop faibles, et les affections dont souffrent les 180 000 personnes, trop disparates. Enfin, la Cour d'appel retient l'argument du juge Fraiberg qui estimait que d'autres grains de pollen pouvaient provenir de l'extérieur de l'île et diluer ainsi la responsabilité des villes poursuivies, une vision contredite par l'étude de la DSP.

Si les villes poursuivies avaient été condamnées, la facture initiale se serait élevée à 1,8 milliard. Mais la requérante a réduit elle-même sa réclamation à 2000 \$ par personne, soit 360 millions au total. Mais elle a précisé au tribunal qu'elle ne voulait pas que cet argent soit versé aux victimes de l'inaction des villes. Mme Nadon a plutôt demandé au tribunal de condamner les villes à consacrer 5 millions par année pendant 30 ans à lutter contre cette pollution biologique, ce qu'elles refusent toujours de faire, malgré leurs responsabilités en matière de contrôle de la pollution atmosphérique, en raison d'une délégalation de pouvoirs consentie par Québec.

Mais Québec a joué l'esquive dans ce dossier en abrogeant au début de l'été, sans que quiconque s'en rende compte, une vieille loi qui obligeait ses propres services en agriculture à imposer l'éradication de l'herbe à poux sur tous les terrains de la province à compter du 1<sup>er</sup> août. Il semble que cette loi n'ait jamais été appliquée, ce qui pourrait ouvrir la porte à une plainte devant l'ALENA, convenait hier M<sup>me</sup> Nadon.

*Le Devoir*



ARCHIVES LE DEVOIR

La Cour d'appel a refusé de prendre connaissance des faits contenus dans un rapport scientifique publié par la Direction de santé publique de Montréal, qui localisait à très petite échelle toutes les concentrations d'herbe à poux dans chaque municipalité. Le rapport établissait aussi un lien de cause à effet entre ces émissions locales et la prévalence de la fièvre des foins chez les riverains immédiats.

## Le promoteur immobilier de l'île Charron presse Québec

Luc Poirier dénonce «l'immobilisme du gouvernement» et dit faire les frais de l'ambivalence de Québec

Le promoteur immobilier Luc Poirier demande à Québec de prendre une décision rapidement dans le dossier de développement immobilier sur l'île Charron, à Longueuil.

Dans une sortie en règle contre «l'immobilisme du gouvernement», Luc Poirier dénonce le manque de vision de la ministre de l'Environnement, Line Beauchamp, qui a imposé un moratoire de deux ans sur le projet en novembre 2007. Ce moratoire avait pour objectif de permettre au gouvernement de mener des études d'impact environnemental sur le terrain de 20 hectares jouxtant le parc national des Îles-de-Boucherville, au sud de Montréal.

Selon M. Poirier, le gouvernement aurait déjà entre ses mains les résultats de ces études. Il serait donc en mesure de prendre une décision.

Pourtant, aucune rencontre n'a été prévue avec le promoteur, qui dit avoir présenté un projet novateur et visionnaire en matière de développement durable, notamment par l'utilisation de la géothermie, de toits verts et par le développement des transports en commun.

M. Poirier dit faire les frais de l'ambivalence de Québec en devant payer des taxes sur le terrain sans pouvoir le développer ni le vendre.

Il affirme vouloir profiter de la présente campagne électorale pour pousser la ministre Beauchamp à prendre une décision.

Rappelons qu'Investissements Luc Poirier a acquis le terrain de l'île Charron de Desjardins Sécurité Financière en 2006. La transaction avait alors fait l'objet de vives critiques de la part d'organisations environnementales qui craignaient l'arrivée de milliers d'habitants sur cette île où vit notamment une importante population de cerfs de Virginie.

Luc Poirier prévoit y construire environ 2500 unités d'habitation.

*La Presse canadienne*

Table ronde

### La responsabilité sociale au cœur de la GRH

↳ Mercredi 10 décembre  
17 h à 20 h  
Pavillon Cœur des sciences (CO-R700)  
175, av. du Président-Kennedy  
Place-des-Arts

Organisée à l'occasion du lancement du numéro de la revue ESKA «Gestion des ressources humaines, développement durable et responsabilité sociale» au Québec, cette table ronde vise à accroître notre compréhension des pratiques de gestion des ressources humaines qui soutiennent les initiatives de responsabilité sociale d'entreprises au Québec et ailleurs. Quelles sont ces pratiques? Quels sont leurs effets? Quelles sont les conditions de succès?

Conférenciers:

- ↳ Bernard Girard, auteur du livre *Une révolution du management, le modèle Google*;
- ↳ Michael Hopkins, professeur en responsabilité sociale et performance d'entreprise, Middlesex University Business School;
- ↳ Sara Pons, directrice de la formation professionnelle, MRW transport international, Barcelone (Espagne);
- ↳ Carole Villeneuve, responsable du développement durable, Loto-Québec;
- ↳ Janice Noronha, C.E.A., M.E.S. — Sustainable Business Solutions, PriceWaterhouseCoopers;
- ↳ Danielle Hudon, directrice, gestion des talents et développement organisationnel, Rio Tinto Alcan;
- ↳ Denis Morin, professeur au Département d'organisation et ressources humaines, ESG UQAM.

Entrée libre – inscription obligatoire

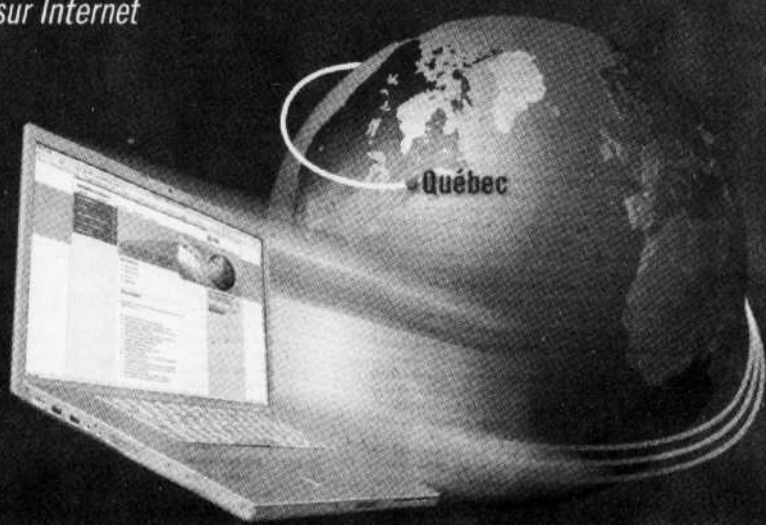
Information et réservation  
Courriel: lafortune.julie@uqam.ca  
Téléphone: 514 987-3000, poste 3362

CHAIRE

de responsabilité sociale et de développement durable  
ESG UQAM

Une trentaine de programmes  
Plus de 400 cours dans 80 disciplines  
80 % des cours sur Internet

Formation à distance



Administration  
Affaires électroniques  
Agriculture  
Alimentation

Anthropologie  
Communication  
Études autochtones  
Horticulture

Informatique  
Philosophie  
Science politique  
Théologie

Inscrivez-vous avant le 12 décembre pour la session d'hiver 2009.

418 656-3202  
1 877 785-2825, poste 3202  
www.distance.ulaval.ca



UNIVERSITÉ  
LAVAL

L'Artisan du Store

\* 50% DE RABAIS OU INSTALLATION GRATUITE

Stores sur mesure \*BOIS ou P.V.C.

- horizontaux
- verticaux
- Opaque ou solaire
- Toiles à rouleau
- Stores romains
- Panneaux coulissants
- Sohji

Inspiration de FRANCE

COULEUR . DÉCOR . DESIGN



- Tableaux
- Rideaux
- Stores
- Toiles
- Sohji
- Persiennes
- Plancher de bois
- Céramique
- Carpettes
- Prélarts
- Tapis

Fabriqué au Québec

Décoration  
CLAUDE BOUCHARD



SERVICE À DOMICILE GRATUIT  
Montréal 514 231-8677  
2362, Beaubien E. Montréal

# ÉLECTIONS

## Garder le cap



JOHN PARISELLA

John Parisella est professeur associé à l'université Concordia et conseiller spécial du premier ministre Jean Charest.

M. Charest a réussi à garder le cap sur le thème principal de la campagne électorale, c'est-à-dire l'économie. Le chef du Parti libéral a décidé de mener une campagne axée sur l'avenir et sur les idées. Son discours reste axé sur le pouvoir d'achat des Québécois, l'emploi, le développement, les infrastructures, l'ouverture des marchés et le plan Nord. Jean Charest a démontré une grande discipline.

Le Parti libéral a d'ailleurs associé, ces derniers jours, à son discours économique les thèmes de la culture et de la santé.

Sa promesse d'abolir la TVQ sur les biens culturels est de nature foncièrement économique. Tout comme celle de renforcer le développement de la main-d'œuvre dans le secteur de la santé. Bref, le discours économique s'est étendu à des sujets comme la culture, les aînés, la santé et l'éducation.

Le débat sera un défi pour Jean Charest parce qu'on s'attend à ce qu'il essuie les tirs nourris des deux autres chefs. Le débat des chefs est un moment important dans la campagne électorale, mais ce n'est pas le seul moment de la campagne. On ne pourra résumer la campagne électorale au débat de mardi soir.

De leur côté, les chefs du Parti québécois et de

l'Action démocratique du Québec ont tendance à jouer sur l'anecdote du jour, parfois volontairement, parfois involontairement.

D'abord, il n'est pas rare que Mme Marois crée l'anecdote ou juge nécessaire d'y réagir. Par exemple, il est clair qu'elle a été plus loin qu'elle ne le pensait lorsqu'elle a commenté les mises à la retraite dans le secteur de la santé en 1996. Bien qu'elle ait modifié quelque peu ses dires le lendemain, cette anecdote a néanmoins bouleversé sa campagne pendant près de deux jours. Malgré tout, une certaine confusion règne toujours au niveau des coupures dans le système de santé.

Mme Marois a aussi, contre toute attente, laissé entendre cette semaine qu'un gouvernement péquiste pourrait faire un référendum sur l'enjeu de la culture. Il m'apparaît un peu déconnecté de la réalité de soulever l'idée de tenir un référendum sur la souveraineté en pleine période de turbulence économique. Est-ce que le PQ aurait un agenda caché?

Par ailleurs, le chef du PQ a qualifié, à deux reprises durant les derniers jours de la campagne, Jean Charest de menteur. Ces attaques personnelles ne correspondent pas au souhait des gens concernant la conduite de la campagne électorale.

Finalement, toute la question de la condition physique de Mme Marois a occupé une place disproportionnée ces derniers jours. Avoir invité les journalistes à gravir avec elle le mont Royal aux petites heures du matin, hier, m'apparaît être une réaction à une simple anecdote. Par contre, sa marche de santé est quasiment devenu le message du jour.

Pour l'ADQ, bien que M. Dumont soit un homme talentueux, sa campagne semble baigner dans l'improvisation et l'anecdote. Le conflit qu'il a eu avec Guy A. Lepage a duré près de trois jours. Il y a aussi l'affaire de la perruque blonde de *Dieu Merci!*. On se demande où il s'en va. Il n'y a aucun fil conducteur à la campagne de Mario Dumont. En 1994, il avait misé sur le rapport Allaire. En 2003, il pourfendait l'endettement du Québec. En 2007, il défendait l'identité culturelle du Québec. Cette année, chaque jour, il semble avoir quelque chose de nouveau. On dit que le Parti libéral est une menace à la démocratie. On attaque l'intégrité de Guy A. Lepage en se référant à un livre, mais on ne trouve aucun extrait dans le livre en question. On attaque les libéraux sur la Caisse de dépôt, ensuite sur le CHUM. Chaque jour, il y a quelque chose de différent. C'est de la pure improvisation.

## Les périls de Pauline



JEAN-FRANÇOIS LISÉE

Jean-François Lisée est directeur exécutif du CERUM et ancien conseiller des premiers ministres Jacques Parizeau et Lucien Bouchard.

Pauline, la protagoniste de la série d'aventures américaine *The Perils of Pauline*, nourrissait le désir de devenir auteure. Elle était à chaque fois placée dans une situation de mort certaine. Féministe avant l'heure, elle réussissait à s'en sortir avant la fin de chaque épisode. C'est un peu ce qui s'est passé avec Pauline Marois cette semaine.

Premier péril réel: M. Charest a rejoué la carte de reporter sur le gouvernement péquiste les problèmes de la santé, et Mme Marois, plutôt que de pratiquer immédiatement l'évitement, a fait preuve de loyauté envers son ancien gouvernement. Elle s'est mise dans la cible en disant: «Il fallait le faire, et si c'était à faire, je le referais.» Cette franchise est tout à son honneur, mais ce n'est pas exactement la meilleure chose à dire politiquement. Par cette loyauté et cette franchise, elle a rendu à Jean Charest plus facile le travail de faire un référendum sur elle et son bilan, plutôt qu'un référendum sur Jean Charest et son bilan.

Second péril: la fatigue de Pauline, vraie ou fabriquée. On doit dire qu'à la fin de l'épisode, hier matin, elle s'est tirée d'affaire avec brio en épousant des journalistes en faisant une marche à 5 heures 45 sur le mont Royal. C'est la semaine prochaine qu'on verra le dénouement

et comment elle fera en sorte, dans le débat, de renverser le fardeau de la preuve sur Jean Charest.

Effectivement, ces élections sont un référendum sur la façon dont Jean Charest gouverne le Québec depuis presque six ans. C'est le défi de Pauline Marois. Elle a commencé à montrer, en haussant le ton, que ça n'avait aucun sens de faire le débat sur elle alors que c'est Jean Charest qui vient de gouverner.

Du côté de M. Charest, il n'a pas eu à faire grand-chose. Ce qui continue à le tarauder un peu, c'est sa capacité à démontrer sa supériorité en économie. On savait déjà qu'en déclenchant des élections le fédéral retarderait les ententes d'infrastructure dont les travaux sont pourtant essentiels pour la relance de l'économie québécoise. On a vu avec le discours du Trône que, sur d'autres sujets, y compris sur celui central du contrôle du pouvoir fédéral de dépenser, M. Charest a complètement perdu sa bataille. Cela fait déjà quatre ans qu'il dit que la future loi fédérale sur le pouvoir de dépenser est une des priorités du gouvernement. Il se fait dire par Harper au discours du Trône qu'à toutes fins utiles ça n'existerait plus. C'est un échec majeur pour lui.

Troisièmement, ce qui embête Jean Charest, ce sont les problèmes de la Caisse de dépôt. Est-ce qu'il faut dire

tout de suite que la Caisse de dépôt a fait des pertes, comme toutes les caisses de dépôt dans le monde, ou faut-il attendre le 31 décembre? C'est une vraie question, mais c'est toujours celui qui cache la réalité qui a le mauvais rôle. En ce moment, c'est Jean Charest qui ne veut pas que ce soit dit. Peut-être a-t-il raison, mais cela ne lui donne pas le beau rôle. Ça laisse entendre qu'il y a des choses cachées qu'on saura après l'élection.

La semaine de Mario Dumont a été celle de la contrition. En politique, il est parfois utile et parfois nécessaire, et parfois les deux, de s'excuser de quelque chose d'important, mais généralement on le fait pour une politique, un geste, une décision ou une nomination. Il y en a qui sont de l'école qui admet que l'électorat reconnaît la franchise, excuse l'erreur et renouvelle la confiance. Mais là, M. Dumont s'est excusé de quelque chose de très général. Il s'est excusé essentiellement de toute son œuvre depuis la dernière élection. La première réaction, c'est de dire: «Quel courage!» La deuxième: «Est-ce qu'on devrait voter pour eux?» Je salue cette franchise, mais je ne pense pas qu'elle lui soit favorable politiquement.

Il y a par ailleurs des gens qui refusent toujours de s'excuser. Jean Charest est de l'école du «never explain, never complain».

## Monsieur Charest devra répondre



MARIE GRÉGOIRE

Marie Grégoire est vice-présidente aux communications et au marketing du cabinet de relations publiques HKDP et membre du Club des ex diffusé à RDI.

Déjà plus de la moitié de la campagne de passée et la population n'est toujours pas au rendez-vous. Selon un récent sondage, plus de la moitié des Québécois ne s'intéressent pas à la campagne électorale. On espère que le débat des chefs arrivera à accrocher les gens. Nous sommes, qu'on le veuille ou non, plongés dans le processus démocratique. Bien que les différentes formations politiques aient parlé d'économie, de santé, d'éducation et de culture, les citoyens ne sont pas à l'écoute. Cela peut d'ailleurs expliquer qu'il y ait peu de mouvements dans les sondages. Depuis le début de la campagne, les intentions de vote semblent varier dans la marge d'erreur.

Chacun des trois chefs devra relever un défi particulier lors du débat des chefs. M. Charest devra répondre de son bilan et aux questions qui lui seront posées. Il ne pourra pas continuer à faire abstraction des questions que lui adressent Mario Dumont et Pauline Marois. Actuellement, quand on lui pose une question, M. Charest répond par une autre question ou par «Tout va très bien».

Les chefs adéquiste et péquiste devront le talonner et s'assurer qu'il réponde aux questions de la population, notamment sur la Caisse de dépôt et placement du Québec, sur le cadre financier du Parti libéral ainsi

que sur les engagements qu'il a pris en matière de santé en 2003 et qu'il n'a pas remplis depuis. Aussi, M. Charest ne peut plus se contenter de répondre que c'est la faute des gouvernements précédents.

Mme Marois doit pour sa part utiliser son expérience, non pas pour se faire remettre sous le nez son bilan, mais pour se projeter vers l'avenir. Son plus grand défi consiste à se présenter comme la leader de demain, et non seulement comme celle d'hier.

M. Dumont devra montrer le fil conducteur du programme de l'ADQ. Les Québécois doivent comprendre comment les mesures qu'il a proposées depuis le début de la campagne s'imbriquent les unes aux autres dans une vision globale des choses. Quand plus de 50 % des Québécois disent ne pas suivre la campagne électorale, on ne peut pas leur demander de décrire les plateformes électorales, bien qu'elles soient facilement accessibles sur les sites Web des partis politiques. Bref, les principaux défis des trois chefs mardi soir prochain seront de résumer l'essentiel de leur message et de gagner la confiance des électeurs.

### Les chiffres de la Caisse

L'ADQ arrive souvent avec deux pas d'avance. C'est

le karma de ce parti. M. Taillon demandait, il y a quelques mois, au gouvernement de Jean Charest de donner l'heure juste sur les pertes subies par la Caisse de dépôt et placement dans le cadre de la crise du papier commercial adossé à des actifs. Tout le monde disait: «Il s'énervait pour rien, ce n'est pas grave. Il n'y a rien là.» Mario Dumont avait raison de poser des questions et de s'attendre à avoir des réponses. On apprenait d'ailleurs hier qu'il y aurait une crise de liquidités à la Caisse. Dix personnes ont été congédiées dans un contexte nébuleux alors que le président est en congé de maladie. Il serait important d'avoir un bilan de santé, non seulement du dirigeant, mais des actifs de la Caisse. Si, comme le dit Jean Charest, un «capitaine» est requis à l'Assemblée nationale du Québec, je crois fermement qu'un capitaine est aussi nécessaire à la Caisse. Si le capitaine est alité et malade, le gouvernement doit offrir un plan de contingence.

Dans les à-côtés de la semaine, qui ont occupé encore trop de place, Mario Dumont a accepté de participer à l'émission *Dieu merci!* d'abord pour faire plaisir à ses enfants. Il est en paix avec sa décision et dit s'être amusé. Cela ne l'empêche pas pour autant de prendre part à des émissions d'affaires publiques.

Restoration d'horloges

antiques et contemporaines

MONTEUR • RÉPARATEUR

FIX

Nous restaurons tout... sauf les cœurs brisés!

4652, boul. Décarie, Montréal  
514-484-8332  
www.themrfixit.com  
DEPUIS 1953

400 ans de science au Québec

Conférence d'Yves Gingras

Titulaire de la Chaire de recherche du Canada en histoire et sociologie des sciences à l'UQAM

Comment sommes-nous passés, en 400 ans d'histoire, de l'utilisation de l'astrolabe à celui du Tokamak de Varennes? Retracez ce voyage exaltant qui nous mène de ces quelques arpents de neige aux parcs industriels.

Cette conférence est présentée dans le cadre de l'exposition 400 ans de science au Québec, réalisée par l'Espace Mendès France et le Cœur des sciences sous la direction scientifique d'Yves Gingras.

COEUR des sciences UQAM

Judi 27 novembre à 19h

Adultes : 6\$, étudiants et aînés : 2\$

Amphithéâtre du pavillon Sherbrooke de l'UQAM  
200, rue Sherbrooke Ouest  
Métro Place-des-Arts

RÉSERVATIONS : www.coeurdessciences.uqam.ca

Hydro Québec LE DEVOIR

icelandic DESIGN™

Soldes d'automne de 20% à 60%

ALAIN GIROUX  
HÔTEL REINE ÉLIZABETH  
900, René-Lévesque Ouest  
Montréal (514) 861-8138

Donnez. On peut faire plus encore.

Pour mieux comprendre le monde du travail et les luttes syndicales au Mexique, l'Observatoire des Amériques et le Centre international de solidarité ouvrière sont fiers de vous inviter à la conférence internationale :

**LES DROITS DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES AU MEXIQUE : CONDITIONS DE TRAVAIL ET LIBERTÉS SYNDICALES**

CONFÉRENCIERS

Higinio Barrios Hernández, coordonnateur du Centre de formation ouvrière (CETLAC) situé à Monterrey au Mexique. Le CETLAC est affilié au Front authentique des travailleurs (FAT)

Beatriz De La Cueva Reyes, travailleuse d'une maquiladora qui produit des pièces d'automobile à Monterrey au Mexique

Esperanza Buendía Luna, travailleuse à la Centrale d'approvisionnement de la Ville de Mexico et militante au Syndicat des Travailleurs d'Habitations Commerciales, Bureaux et Entrepôts de Liquidation (STRACC)

Thomas Collombat, chercheur associé au Centre d'études internationales et mondialisation, membre du groupe de travail sur la Gouvernance Globale du Travail en particulier sur les thèmes portant sur le syndicalisme.

Mardi 25 novembre 2008 à 18 h 30  
Foyer de la salle Alfred-Laliberté (J-M400)

Pavillon Judith-Jasmin  
405 Rue Ste-Catherine Est  
métro Berri-UQAM

Informations :  
Sophie Le Blanc  
514 987-3000 poste 0382  
oda@uqam.ca

Conférence présentée en espagnol et français, traduction simultanée disponible sur place.

**Entrée libre**

OBSERVATOIRE DES AMÉRIQUES CISO centre international de solidarité ouvrière UQAM

Agence canadienne de développement international Canadian International Development Agency

**CARRIÈRES & PROFESSIONS**  
jfbosse@ledevoir.com — 514.988.8444

Libérez-vous des idées reçues

ledevoir.com/carrieres.html

**LE DEVOIR.com**

3 services, 1 seul prix!

# QUÉBEC 2008

Le Parti québécois dépose son cadre financier

## Des années de déficit avant l'équilibre en 2013

Un jeu d'addition et de soustraction fait fondre le coût des promesses à 1,65 milliard

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Les engagements pris par le Parti québécois durant la campagne coûteront 1,65 milliard de plus à l'État dans cinq ans, alors que les revenus atteindront 2 milliards. Mais d'ici à ce que cette marge de manœuvre apparaisse, le Québec connaîtra au moins deux années de déficit.

C'est ce qu'a en partie dévoilé hier Pauline Marois, devant la Chambre de commerce de Montréal. C'est toutefois son porte-parole en matière de Finances, François Legault, qui est venu expliquer à la presse le détail du cadre financier qui tient en une page. Mme Marois n'avait pourtant aucun engagement officiel à son programme en après-midi.

Plus à l'aise avec les chiffres que sa patronne, M. Legault a donc confirmé que les deux premières années d'un gouvernement Marois seraient déficitaires. «Les dépenses vont excéder les revenus, oui. Mais on s'engage à équilibrer les finances sur la durée totale d'un mandat.»

M. Legault a refusé de préciser l'évolution prévue des finances publiques au fil des années. «On ne veut pas vous donner des projections annuelles. On le fait sur cinq ans. [...] Je ne veux pas qu'on s'embarque dans des prévisions année après année, il y a trop d'incertitudes» actuellement, a-t-il fait valoir. M. Legault n'a pas voulu dire non plus comment les revenus pourraient augmenter de 2 milliards sur cinq ans dans le contexte actuel.

Concrètement, le PQ va donc faire passer le déficit cumulé de 5,8 milliards identifié par le vérificateur général à la dette, par le biais d'un équivalent au projet

de loi 85. Il utilisera ensuite la réserve de 2,6 milliards mise de côté par Québec pour éponger le déficit structurel anticipé des deux prochaines années.

«On prévoit des croissances de revenus très faibles pour les deux premières années», a expliqué M. Legault, candidat dans Rousseau. Le PQ s'est basé sur les chiffres du ministère pour établir toutes ses prévisions. «Mais on pense que nos chiffres sont assez conservateurs pour qu'à la cinquième année d'un mandat on soit capable d'assumer une marge de manœuvre de 2 milliards. [...] On est prudent de dire que c'est possible» d'y arriver dans ces délais, estime François Legault.

Les engagements péquistes de la campagne auraient alors une valeur de 1,6 milliard (en 2007, les engagements du PQ totalisaient 3,5 milliards). Pourtant, les annonces faites par le PQ depuis le début de la campagne représentent une somme qui excède largement ce chiffre.

Explication: le PQ a soustrait toutes les sommes promises et qui, dans les faits, avaient déjà été annoncées par le gouvernement Charest avant le déclenchement de la campagne. Par exemple, les 500 millions destinés au développement des soins à domicile pour les aînés deviennent une somme de 100 millions dans le cadre financier — les libéraux ayant annoncé 400 millions pour le même objectif en mai.

De même, les 3,5 milliards sur 10 ans promis pour le développement du transport collectif à Montréal n'apparaissent pas dans l'équation. Le PQ prend cette somme à même l'enveloppe infrastructures du gouvernement.

Interrogé sur les engagements auxquels le PQ ac-

croderait la priorité si la croissance n'est pas au rendez-vous et s'il faut réduire les dépenses pour atteindre l'équilibre au bout des cinq ans, M. Legault a mentionné que l'investissement dans les CPE était «incontournable, indiscutable». Pour le reste, tout est possible. «Il faudra faire des ajustements dans les dépenses si la croissance est pire que prévu, a reconnu M. Legault. Mais nous garderons nos trois priorités: la famille, la santé et l'éducation.»

Ces trois domaines représentent toutefois 95 % de la valeur des engagements du PQ. Il faudra donc faire des choix au sein de ces priorités. Mais M. Legault a été formel: «Il n'est pas question de hausser les taxes ou les impôts, quand on est au bord de la récession, ce n'est pas le temps.»

Déjà, plusieurs mesures comprises dans le cadre financier resteront sur la glace tant que la crise financière ne sera pas résorbée. Cela inclut notamment l'allocation de soutien à la rentrée scolaire (200 millions) et l'allocation à la naissance (120 millions). Le PQ a déposé en début de campagne un plan de secours pour gérer la crise, comportant notamment des mesures de soutien à la consommation.

Le cadre financier de 1,6 milliard inclut par ailleurs une somme de 400 millions destinés à l'éducation post-secondaire, annoncée hier par Mme Marois. Cela s'ajoute entre autres à un investissement de 134 millions pour réduire la taille des classes au primaire et au secondaire.



Le Devoir François Legault

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

## Petit matin à la montagne avec Pauline

Vingt-cinq journalistes, caméramen et photographes ont suivi la chef du PQ pour sa séance quotidienne de mise en forme

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Il ne manquait que l'hélicoptère de TVA pour compléter le portrait. Hier matin, un groupe de 25 «randonneurs» a pris le mont Royal d'assaut aux aurores pour suivre Pauline Marois dans sa séance de marche rapide quotidienne.

La veille, Mme Marois avait mis au défi la gent journalistique de l'accompagner dans son exercice matinal. Au-delà de l'anecdote, il s'agissait pour la chef péquiste d'envoyer le message qu'elle est en bonne santé et qu'elle pourra s'acquitter sans problème de la gestion des affaires de l'État si elle est élue le 8 décembre.

Depuis plusieurs jours, des rumeurs courent sur la santé de Mme Marois. Sa voix flanche parfois — ce qui est normal chez elle, assure son entourage —, elle est apparue fatiguée lors d'une soirée au Saguenay, et sa campagne tourne à un rythme qui surprend les habitués de ce type de course.

Piquée au vif par les questions posées sur son état de santé, Mme Marois a donc décidé de confronter les sceptiques en conviant tout le monde à la suivre pour son exercice quotidien.

Rendez-vous a donc été pris au pied de la statue de Georges-Étienne-Cartier, au mont Royal, à 5 heures 45. La nuit était toujours

froide, sous un ciel pur décoré d'un clair de lune. Montréal dormait encore que Mme Marois marchait déjà à grandes enjambées, d'un pas rapide qu'elle a maintenu durant 16 minutes et 30 secondes en montée, puis 16 minutes et 30 en descente. On précise, parce que l'agenda prévoyait une marche de 5h45 à 6h18 exactement, et c'est ce qui s'est passé.

La scène était par moment surréaliste: dans le noir, les flashes crépitaient sur la montagne. Pour prendre des images de Mme Marois de face, les photographes couraient, se bousculaient. Les preneurs de son tentaient de rester groupés près de la chef, pour entendre les bribes de conversations initiées par les journalistes.

On a ainsi pu apprendre que Mme Marois fait cet exercice tous les matins. «C'est bon pour ma santé, mais aussi pour mon mental», dit-elle. Hier, elle avait un baladeur audio vissé aux oreilles. «J'écoute Henri Salvador, les Cowboys Fringants, Jacques Brel... — Vous écoutez Jacques Brel à 5 heures du matin? — C'est toujours beau, Jacques Brel.»

La troupe s'est donc échinée pendant un peu plus d'une demi-heure dans cette ambiance carnavalesque. La palme de l'attitude zen dans ce contexte revient à une joggeuse matinale croisée alors que la meute redescendait du mont Royal: frontale allumée, la dame a continué son chemin sans sourcilier, comme s'il était parfaitement normal de voir se bousculer 25 personnes autour d'une dame portant des écouteurs et un bandeau blanc, le tout alors que le soleil n'est même pas levé.

Satisfaite de la promenade, Mme Marois a indiqué qu'elle espérait «qu'on tourne la page» sur cette question.

### Plan de campagne

En point de presse quelques heures plus tard, la chef péquiste s'est fait demander si le rythme imposé à sa campagne ne décollait pas d'une volonté de briser le moule des campagnes menées à fond de train par des hommes.

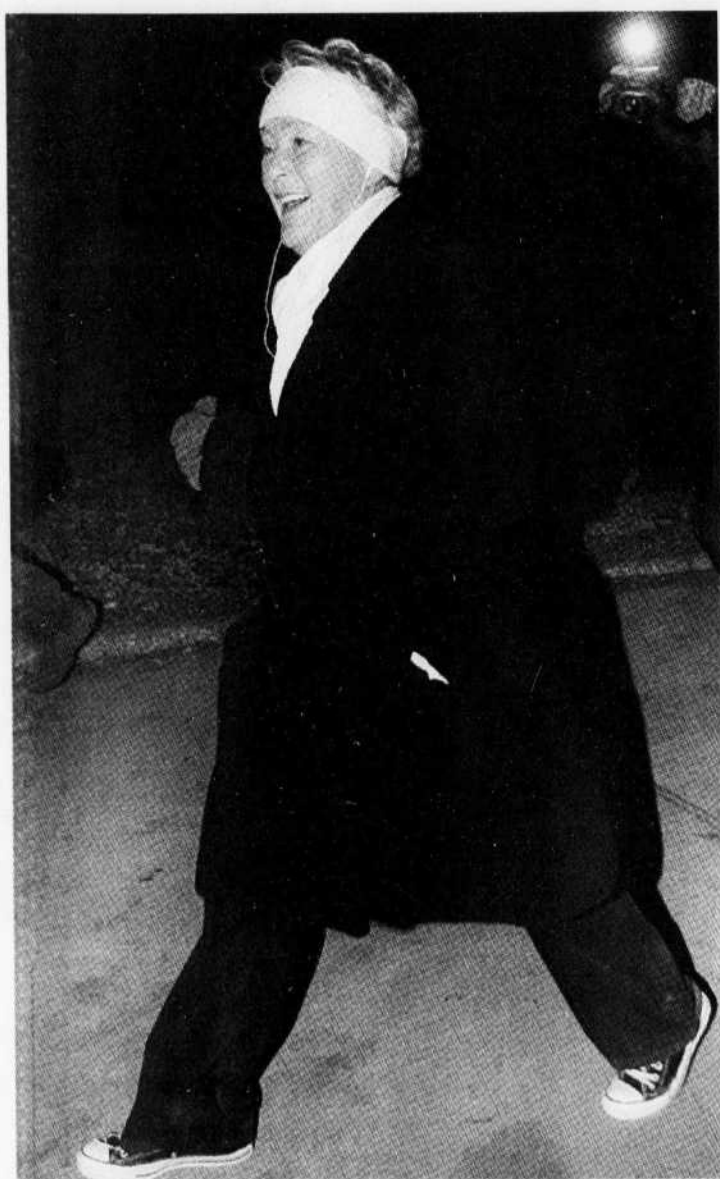
«J'aimerais vous dire ça, mais c'est vraiment un plan de campagne qu'on a adopté et qui correspond à ce que nous voulons faire, a indiqué

Mme Marois. C'est vrai que depuis le début il y a eu beaucoup de rencontres privées, avec des groupes, des organisations. Ça ne se fait pas habituellement dans les campagnes, vous [les médias] êtes continuellement à nos côtés. Moi, je voulais qu'on prenne un peu de temps [avec les intervenants] pour être capable d'être parfaitement pertinent» lorsqu'elle se présente en public et devant la presse.

Mme Marois nie par ailleurs que le nombre peu élevé d'assemblées partisans soit l'illustration d'un problème d'organisation sur le terrain. A Québec, des militants avaient dénoncé publiquement un problème semblable dans la région. Ailleurs en région, on a pu entendre à quelques reprises que des bénévoles étaient fatigués, après avoir donné un coup de main au Bloc québécois lors de la dernière campagne.

«Notre organisation est en forme et est solide, jure la chef du PQ. Sauf qu'il a fallu qu'on la remette sur pied parce qu'on ne s'attendait pas à des élections à ce moment.»

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pauline Marois, hier matin, sur le mont Royal.

SP La vie avec la sclérose en plaques.

C'est une réalité qui nous touche de près. Devenez bénévole et faites toute la différence.

SP Société canadienne de la sclérose en plaques  
1 800 268-7582 www.scleroseenplaques.ca

Je défendrai vos droits

François Gendron  
avocat  
LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

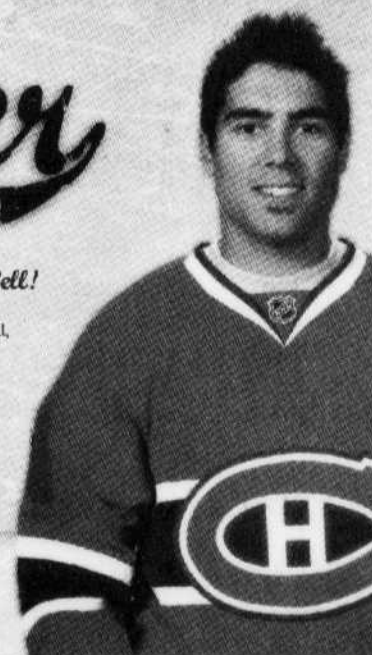
Patiner  
DE TOUT SON COEUR!

Le 23 novembre, venez patiner au Centre Bell!

Le dimanche 23 novembre, parents et enfants de 5 à 17 ans pourront s'en donner à cœur-joie sur la patinoire du Centre Bell, rencontrer Francis Bouillon et plusieurs étoiles montantes des Canadiens... et recevoir un carnet d'identification Enfant-Retour complet. Assurez votre participation à cet événement unique, commandez vos billets dès maintenant!

Prix des billets: 50\$  
Achat et renseignements:  
514.843.4333 | www.enfant-retourquebec.ca

ENFANT-RETOUR Québec



Kids'HorizonsEnfance  
du CANADA

PACTWATERHOUSCOPEPS

QUEBECOR

FOUNDATION  
Roasters

Les Canadiens  
Angie Gosselin

LE DEVOIR

Merci  
de tout notre cœur à nos commanditaires!

8 DÉCEMBRE 2008  
ÉLECTIONS GÉNÉRALES

POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE BIEN INSCRIT SUR LA LISTE ÉLECTORALE.  
VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION EN CONSULTANT L'AVIS  
QUE VOUS RECEVREZ OU VISITEZ NOTRE SITE WEB.  
RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE: 17 AU 25 NOVEMBRE

www.electionsquebec.qc.ca  
1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC  
Parce qu'un vote, ça compte





# ÉLECTIONS QUÉBEC 2008

## Les enseignants tentent d'intéresser les politiciens à l'école montréalaise

Un budget supplémentaire est réclamé pour mieux encadrer les élèves défavorisés, en difficulté ou encore issus de l'immigration

CLAIRANDRÉE CAUCHY

Les politiciens en campagne devraient se pencher sur le sort de l'école montréalaise, clament les représentants des trois syndicats d'enseignants des commissions scolaires françaises de l'île de Montréal.

Les 10 millions alloués, au milieu des années 90, aux écoles défavorisées de Montréal ne suffisent plus pour aider concrètement les élèves défavorisés, en difficulté ou encore issus de l'immigration, qui sont nombreux dans les classes montréalaises. «On travaille avec la même tarte, mais il y a de plus en plus d'écoles qui se la partagent et les pointes rétrécissent», selon le président du Syndicat de l'enseignement de la Pointe-de-l'Île, Luc Ferland.

Ce financement spécifique à l'école montréalaise est aussi très fragile d'une année sur l'autre, puisque seules les écoles les plus défavorisées parmi les défavorisées y ont accès. «Si on ajoute deux blocs de condominium dans un secteur, il n'est pas certain que l'école bénéficiera encore de son financement l'année d'après», dit la prési-



ARCHIVES REUTERS

dente de l'Alliance des professeurs de Montréal, Nathalie Morel. Elle dénonce par ailleurs l'utilisation des sommes dédiées aux écoles montréalaises, notamment lorsqu'elles servent à payer des sessions de formation du personnel ou des activités de rapprochement avec la famille ou la communauté. Les syndicats considèrent que ces montants devraient être utilisés avant tout pour fournir une aide di-

recte aux élèves en difficulté.

Les trois syndicats réclament notamment l'ouverture de classes de prématernelle 4 ans pour toutes les écoles défavorisées de l'île. Pour l'heure, seules 74 écoles primaires défavorisées sur 188 ont de telles classes de prématernelle, puisque le financement de nouvelles classes de prématernelle est interrompu depuis près d'une décennie. «Et pourtant, on en ouvre

en banlieue et ailleurs au Québec, dans des secteurs mieux nantis qu'à Montréal», poursuit M. Ferland.

Les syndicats réclament par ailleurs un meilleur financement des classes d'accueil pour les immigrants, afin notamment de réduire le nombre d'enfants par classe et de permettre des séjours plus longs que 10 mois lorsque l'apprentissage du français laisse à désirer.

La semaine dernière, *Le Devoir* révélait que le taux de décrochage des enfants fréquentant les écoles montréalaises françaises était significativement plus élevé que celui des élèves des écoles anglaises, et ce, même en tenant compte des autres facteurs influençant la réussite.

Ce triste constat s'explique surtout, selon Mme Morel, par une plus forte concentration d'élèves en difficulté dans le réseau français, notamment parce que l'école privée draine sur l'île une portion plus importante des élèves qui ne présentent pas de difficulté particulière. «Est-ce qu'un parti politique va enfin avoir le courage de proposer d'abaisser les subventions, au privé pour rediriger ces sommes vers les écoles publiques?» s'exclame Mme Morel.

*Le Devoir*

## L'ADQ promet un milliard de dollars pour l'aménagement des forêts

SYLVAIN LAROCQUE

Val-d'Or — Un gouvernement de l'Action démocratique du Québec (ADQ) créerait un fonds d'investissement sylvicole de 1 milliard, étalé sur quatre ans, afin d'améliorer les pratiques d'aménagement forestier, a annoncé hier le chef du parti, Mario Dumont.

La somme serait soustraite de l'enveloppe de 30 milliards que Québec entend consacrer, au cours des prochaines années, à la construction et à la réfection d'infrastructures. En conférence de presse à Val-d'Or, M. Dumont, a expliqué que, de toute façon, les entrepreneurs «arrivent difficilement à assumer la charge de travail engendrée» par ce programme.

L'investissement annuel de 250 millions dans la forêt s'ajouterait aux 150 millions que Québec affecte déjà à cette tâche chaque année.

Ce sont des entreprises indépendantes des forestières, et non ces dernières, comme c'est le cas actuellement, qui réaliseraient les travaux sylvicoles financés par le gouvernement, a précisé Mario Dumont. La mesure n'aurait aucun impact, ni à la baisse, ni à la hausse, sur les dépenses des forestières en matière d'aménagement forestier, a assuré le chef adéquiste.

L'ADQ croit que sa proposition pourrait permettre de doubler le nombre de travailleurs en aménagement forestier (ils sont actuellement 16 000) et de récupérer ainsi des emplois perdus dans les usines.

### Mauvaise surprise

Par ailleurs, le parti a de nouveau connu des problèmes d'organisation hier. L'annonce sur la forêt a dû être déplacée parce que l'entreprise où elle devait d'abord avoir lieu a refusé, à la dernière minute, de recevoir la caravane adéquiste.

À l'occasion de ce premier voyage en avion de la campagne, qui sera probablement le seul, Mario Dumont courtise les électeurs de l'Abitibi-Témiscamingue, où il espère faire une percée, notamment grâce au candidat vedette Paul-Émile Barbeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue), un médecin.

Or, plusieurs citoyens hésitent à voter pour le Dr Barbeau, affirmant qu'il est plus facile de trouver un député qu'un médecin dans une région éloignée. Pour contrer cette perception, le candidat a laissé entendre, hier, qu'il pourrait quitter la région s'il n'est pas élu.

«Je ne peux pas sans cesse refuser des offres qu'on me fait», a-t-il lâché.

*La Presse canadienne*

### Couverture journalistique

## L'exception québécoise

Jean Charest continue d'obtenir le plus de couverture médiatique, et la crise financière continue à être l'enjeu majeur de l'actuelle campagne électorale, selon la firme Influence Communication. Mais, dans la ville de Québec, Mario Dumont a droit à une couverture journalistique plus importante que Pauline Marois, contrairement au reste du Québec. Selon les données d'Influence Communication compilées du 6 au 20 novembre, 43,1 % de la couverture journalistique de tous les médias au Québec étaient consacrées à Jean Charest, 28,1 % à Pauline Marois, 25,8 % à Mario Dumont, 2,2 % à Françoise David/Amir Khadir et 0,59 % au chef du Parti vert Guy Rainville.

Mais, donnée intéressante, si Jean Charest domine toujours avec 40,4 % dans la ville de Québec, Mario Dumont arrive en deuxième place, avec 31,8 %, suivi de Pauline Marois, avec 26 % (la couverture journalistique de Françoise David/Amir Khadir n'est que de 1,3 % à Québec).

Par ailleurs, les controverses en tous genres représentent 29 % des thèmes de la campagne électorale dans les médias pendant cette période, et l'économie 16,2 %.

En ce qui concerne les enjeux, la crise financière représente 8,8 % du poids médiatique, et le format du débat du chef représente 5,7 %.

*Le Devoir*

## Rien ne colle

Bien que toujours tout sourire et blagueur, le chef libéral Jean Charest a nié qu'il était un chef «Teflon», en référence au poëlon antiadhésif dans lequel les aliments ne collent pas.

«Ce n'est pas vrai, en politique, on n'est jamais Teflon. [...] Si les gens ont cette impression, ce n'est qu'une impression, mais la vérité est tout autre», a-t-il dit, niant que rien ne pouvait l'atteindre.

Toutefois, encore une fois, le chef libéral a navigué hier à travers deux périodes de questions cossées sans hausser le ton.

Sur ses faibles chances d'obtenir à court terme une augmentation des investissements fédéraux en éducation post-secondaire, il a maintenu sa demande en disant miser sur la patience et la persévérance.

Quant à ses engagements électoraux de 2003 qu'il n'a pas respectés, notamment à l'égard des baisses d'impôt et de l'élimination de l'attente en santé, M. Charest s'est contenté de dire que son gouvernement avait accompli des progrès importants.

*La Presse canadienne*

La Première Chaîne de Radio-Canada:

## la station parlée la plus écoutée à Montréal

avec 4,1 millions d'heures d'écoute par semaine.

Merci à tous nos auditeurs et félicitations à toutes nos équipes.

Source: Sondage PPM Radio, du 1<sup>er</sup> septembre au 26 octobre 2008, Montréal central | d 2h-2h, 2 ans+. BBM (InfoSys)

 **95,1**<sup>FM</sup>  
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/radio

## ACTUALITÉS

ARABIE SAOUDITE

## Ottawa lutte pour éviter l'exécution des frères Kohail

KARINE FORTIN

Ottawa — Le gouvernement fédéral a récemment accentué ses manœuvres diplomatiques pour empêcher l'exécution de deux jeunes Montréalais, les frères Mohamed et Sultan Kohail, jugés responsables de la mort d'un homme en Arabie saoudite.

Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a indiqué plus tôt cette semaine que des fonctionnaires canadiens avaient abordé la question avec les diplomates saoudiens à Ottawa, il y a une dizaine de jours, et qu'une note diplomatique avait été envoyée aux autorités du royaume wahhabite.

M. Cannon prévoit d'autre part s'entretenir de ce sujet avec son homologue saoudien à son retour du Pérou, où il participe ces jours-ci à la réunion des pays membres de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). «Le Canada a et continuera de prendre tous les moyens à sa disposition pour assister Sultan et Mohamed Kohail», a-t-il insisté.

Son secrétaire parlementaire, Deepak Obhrai, a précisé que tous les échelons de la bureaucratie et du pouvoir politique étaient engagés dans cette affaire. «des responsables consulaires aux conseillers et jusqu'au ministre». «Nous sommes très engagés dans ce dossier», a-t-il confié hier, à l'issue de la période des questions.

M. Obhrai a rappelé que le processus judiciaire suivait son cours en Arabie saoudite, qu'aucune date d'exécution n'avait été fixée et que les jeux n'étaient donc pas faits pour les deux frères, qui ont passé une partie de leur adolescence à Brossard, en banlieue de Montréal.

Mohamed Kohail, 23 ans, est emprisonné en Arabie saoudite depuis le printemps 2007 pour son

rôle dans le décès d'un adolescent qui s'en était pris à son frère dans une cour d'école, à Djeddah. Il a été condamné à mort au terme de son procès et doit être décapité.

Son dernier appel a été rejeté au début du mois de novembre. Ses seuls espoirs reposent désormais sur la Cour suprême d'Arabie saoudite ou sur la grâce du roi saoudien.

Sultan Kohail, 17 ans, a pour sa part été condamné à un an d'emprisonnement et à 200 coups de fouet. Il doit toutefois subir un nouveau procès et risque la peine de mort, lui aussi.

Les deux jeunes d'origine palestinienne ont la citoyenneté canadienne depuis 2005. Ils bénéficient de l'appui de plusieurs politiciens canadiens, dont le député libéral ontarien Dan McTeague, qui a proposé de se rendre en Arabie saoudite à ses frais pour tenter de leur porter secours.

Jusqu'à l'an dernier, le gouvernement canadien avait l'habitude de toujours demander la clémence pour ses ressortissants condamnés à mort à l'étranger. Les conservateurs ont toutefois laissé savoir le printemps dernier qu'ils n'entendaient plus intervenir dans le cas de Canadiens reconnus coupables au terme d'un procès équitable dans un État de droit. En demandant la clémence pour les Kohail, Ottawa risque de froisser les dirigeants du royaume.

Ce n'est pas la première fois qu'un Canadien est condamné à mort en Arabie saoudite. Le consultant en marketing William Sampson a lui aussi été condamné à la décapitation, en 2000, pour sa participation alléguée à une série d'attentats. Il a été gracié par le roi, après avoir croupi en prison pendant 32 mois.

La Presse canadienne

Course à la chefferie libérale

## Rae aiderait le secteur automobile, à condition qu'il réoriente ses activités

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Le prétendant au trône libéral Bob Rae a livré hier à Toronto son premier énoncé politique à saveur économique. S'il devenait chef du Parti libéral du Canada et premier ministre, il se porterait au secours de l'industrie automobile, mais à condition que celle-ci réoriente ses activités.

Après avoir officiellement lancé sa candidature à Ottawa jeudi, Bob Rae a voulu redorer son blason économique en s'adressant au gratin financier de la Ville reine. Là, l'ex-premier ministre néodémocrate de l'Ontario a expliqué les six leçons qu'il avait tirées de sa dure expérience de leader en période de profonde crise économique. Son but est de démontrer qu'il saurait quoi faire, lui, pour affronter la récession cuvée 2008.



CHRIS WATTIE REUTERS

Bob Rae

Ainsi, au nombre des leçons, M. Rae note qu'une «économie en chute libre peut faire disparaître les re-

cesses du gouvernement» à une allure vertigineuse. Il a aussi appris qu'en période de crise, il faut être «pratique» et mettre de côté «la filie des idéologies et des théories». À son avis, «Stephen Harper gouverne au nom des théories depuis trop longtemps», en prêchant par exemple la diminution des taxes à tout prix, avec pour résultat la dilapidation des surplus fédéraux.

C'est au nom de ce pragmatisme que Bob Rae conclut à la nécessité de venir en aide à l'industrie automobile, dont dépendent des dizaines de milliers d'emplois au pays. «Les gens ont tendance à résister à l'idée de continuellement subventionner, mais encore une fois, soyons pratiques plutôt qu'idéologiques», a-t-il déclaré.

M. Rae propose donc qu'Ottawa offre son aide, mais il exige en retour un «engagement très sérieux»

de la part de l'industrie qu'elle deviendra «durable» et «concurrentielle». Cela veut dire notamment «créer des secteurs verts».

Bob Rae a reçu une ovation de la part de son auditoire. Il a par ailleurs pris plaisir à critiquer son ancienne famille politique, le NPD, parce que celle-ci s'oppose aux réductions d'impôt pour les entreprises. «Le NPD a tort, clame-t-il. Les économies qui s'en tirent bien, peu importe le climat économique, sont celles dont les taux d'imposition sont concurrentiels et qui favorisent le capital-risque.»

Les militants du PLC se choisiront un chef à Vancouver le premier week-end de mai. Michael Ignatieff et Dominic LeBlanc sont aussi candidats.

Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

AFGHANISTAN

## Des élections pourront se tenir l'automne prochain, selon MacKay

MICHAEL TUTTON

Cornwallis, Nouvelle-Écosse — Les ministres de la Défense des pays qui ont déployé des soldats dans la région explosive du sud de l'Afghanistan sont confiants que des élections pourront s'y tenir l'automne prochain, malgré la vague de violence qui déchire le pays.

Des représentants de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) ont également affirmé, hier, que des pourparlers avec les insurgés devront être précédés de l'abandon de toute violence et conformes aux conditions du gouvernement afghan.

«C'est conditionnel à l'abandon de la violence ainsi qu'au consentement d'un gouvernement afghan élu démocratiquement et [à] un effort international visant à amener paix et sécurité au pays», a indiqué le ministre canadien de la Défense, Peter MacKay, qui était l'hôte de la rencontre.

Les responsables de la FIAS se sont rencontrés hier à Cornwallis, en Nouvelle-Écosse, pour discuter des moyens de contenir la violence dans ce pays déchiré par la guerre. Le ministre MacKay et ses homologues estiment que la résolution du conflit implique

nécessairement des moyens diplomatiques et militaires.

Les représentants de la FIAS ont également affirmé qu'une intensification planifiée des activités des troupes américaines présentes en Afghanistan, de même qu'une formation accrue des forces de sécurité afghanes, permettront de stabiliser les provinces du sud du pays d'ici le printemps et l'été prochains.

«Une des choses dont nous avons discuté, ce matin, était l'intérêt d'essayer de rassembler autant de forces que possible avant la tenue d'élections, pour tenter d'assurer un environnement sécuritaire pour le vote en Afghanistan», a affirmé le secrétaire américain à la Défense, Robert Gates, à la suite de rencontres informelles qui se sont déroulées au cours des deux derniers jours.

Par ailleurs, l'arrivée de soldats américains supplémentaires au pays l'an prochain, promise par le président élu Barack Obama lors de la campagne présidentielle américaine, a réjoui M. MacKay. Ce dernier a toutefois précisé qu'elle n'entraînerait pas un retrait des troupes canadiennes.

La Presse canadienne

EN BREF

## Police: rejet massif des offres à Québec

Québec — Les policiers de Québec, qui sont sans contrat de travail depuis deux ans, ont refusé hier les offres de leur employeur, la Ville de Québec. Lors d'un vote secret, les policiers ont rejeté les dernières propositions présentées par l'administration du maire Régis Labeaume, dans une proportion de 99,7%. Les négociations ont trait aux conditions de travail, au fonds de retraite, au régime de santé, de même qu'à des clauses salariales. La Fraternité des policiers entend prendre des moyens au cours des prochaines semaines. Elle assure cependant que ces moyens ne mettront pas en danger les gens de Québec. Un arbitre a fixé la prochaine date d'audition des parties au 27 novembre. M. Labeaume a récemment averti la Fraternité des policiers que, si elle ne signait pas avant le 1<sup>er</sup> décembre, il retirerait sa proposition de majorer les salaires de 2% par année. — La Presse canadienne

BRAVO aux récipiendaires du Prix Reconnaissance ACCORD



Lors du Grand rendez-vous des créateurs d'excellence ACCORD tenu le 20 novembre dernier à Québec, M. Raymond Bachand, ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et ministre du Tourisme, honorait les présidents des quinze comités régionaux ACCORD en leur attribuant le Prix Reconnaissance ACCORD.

Ce prix souligne leur engagement à la démarche ACCORD et au développement des créateurs d'excellence de leur région.

Les quinze récipiendaires félicités par le ministre Raymond Bachand, en compagnie du sous-ministre adjoint Mario Bouchard. Sur la photo apparaissent M. Tony Wright, qui a accepté le prix au nom de M. Marc Lefebvre, et M. Guy Morin, représentant M. Richard Bourbeau.

M. Raymond Grenier | Abitibi-Témiscamingue

M. Yves Goudreau | Bas-Saint-Laurent

M. Jean Leclerc | Capitale-Nationale

M. Richard Bourbeau | Centre-du-Québec

M. Pierre-Maurice Vachon | Chaudière-Appalaches

M. Marc Lefebvre | Côte-Nord

M. Gilles Pansera | Estrie

M. Eugène Bouchard | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M. Jean-Louis Legault | Lanaudière

M. Charles-Alain Carrière | Laurentides

M. Michel Deveault | Mauricie

M. Mario De Tilly | Montérégie

M. Gary James | Nord-du-Québec

M. David Lauzon | Outaouais

M. Adam Lapointe | Saguenay-Lac-Saint-Jean

Joignez-vous à la démarche ACCORD -&gt; 1 866 463-6642 | www.mdeie.gouv.qc.ca/accord

LA FORCE DES RÉGIONS

## LE MONDE

Est de la République démocratique du Congo

## Les civils en fuite sont pris en otages par les groupes armés sur les routes

LUCIE PEYTERMANN

Sur la route de Kanyabayonga — Sur les routes de l'est de la République démocratique du Congo infestées de groupes armés mouvants, fuir la guerre est le lot des civils, régulièrement harcelés ou pire. «La peur ne manque pas, mais on doit risquer aux barrages», résume Michel.

Majestueux et auréolé de brume, le volcan Nyiragongo domine la ligne de front entre l'armée régulière et la rébellion de Laurent Nkunda, arrivée fin octobre aux portes de Goma, capitale de la province du Nord-Kivu.

Les belligérants ne sont séparés que de quelques centaines de mètres et par une ancienne coulée de lave.

Au petit matin, des villageois de la périphérie nord de Goma tentent d'aller cultiver leur champs ou gagner quelques sous sur des marchés, croisant des colonnes de militaires congolais dépendants et vociférants.

Dans une ambiance tendue, quelques civils franchissent la ligne de front, pour se retrouver en zone rebelle, où les combattants aguerris du Conseil national pour la défense du peuple (CNDP) vérifient scrupuleusement leur identité.

Depuis près de trois mois, les combats ont repris dans le Nord-Kivu entre d'un côté la rébellion et de l'autre l'armée congolaise et des groupes armés alliés.

Pour les civils, il faut se frayer un passage, la plupart du temps à pied, à travers de nombreux barrages et les patrouilles des

groupes armés plus ou moins bien identifiés.

Les rares camions qui circulent, surchargés de sacs de charbon de bois, de meubles et de passagers, sont systématiquement contrôlés et rançonnés.

Michel, 19 ans, a fui depuis des jours avec ses parents successivement les localités de Kiwanja, Rutshuru, Kinyandoni, à chaque fois à cause des combats.

Poussant ses maigres bagages sur un vélo, il dit ne «pas avoir le choix, on doit risquer aux barrages», lance-t-il. «D'où je viens, il y a beaucoup de mamans qui n'ont pas la paix, qui sont violées», souffle-t-il.

Au loin, un paysage enchanteur défile, succession de collines hérissées de palmiers, plantations de café, vallées aux courbes douces contrastant avec le malheur s'abattant depuis des années sur le Nord-Kivu, ravagé par des conflits et violences depuis une quinzaine d'années.

Une branche élaguée posée en travers de la route: c'est un barrage CNDP, ou un sous-officier rebelle, flanqué de deux adolescents armés, assure que «la population circule librement» et que le CNDP «sécurise leurs biens», avant de réclamer avec insistance des cigarettes.

En s'enfonçant vers le nord, la route traverse le parc national des Virunga, véritable joyau de biodiversité, mais aussi refuge des miliciens Mai-Mai (pro-gouvernementaux) et des redoutés rebelles hutus rwandais.

Au détour de la route criblée d'ornières, un inconnu avec des



FINBARR O'REILLY REUTERS

Ce marchand faisait route hier vers le marché de Goma.

tresses rasta met brutalement en joue un véhicule avec sa vieille Kalachnikov. Une dizaine de Mai-Mai surgissent de la forêt, lances en avant. «Pesa, pesa [l'argent, l'argent]!», crie en langue swahili un milicien à la mine patibulaire.

Un peu plus loin, des babouins s'épouillent sur la route, des gazelles parcourent une étendue époustouflante où les éléphants étaient nombreux avant la guerre. Un camp de rangers du parc, où survivent quelques rares gorilles des montagnes, est à l'abandon.

La route atteint alors la zone de Rwindi, avant d'attaquer les montagnes débouchant sur Kanyabayonga, à une centaine de kilomètres au nord de Goma. La région, théâtre de pillages répétés

de la soldatesque congolaise, est également infestée de Mai-Mai, dont l'une des particularités est de ne pas porter d'uniformes et de se fondre ainsi dans la population.

Adrien, étudiant de 24 ans, vient de fuir la zone. Il dort depuis quatre jours dans une chapelle. «C'est la confusion, car les Mai-Mai ne sont pas comme des militaires», dit-il.

«Les affrontements peuvent survenir n'importe où, au quartier, sur la route. Quand on entend les cartouches, on se disperse. On circule au gré des balles», se lamente le jeune homme en repartant en vélo.

Agence France-Presse

SOMALIE

## Les pirates du superpétrolier protègent leur prise

MUSTAFA HAJI ABDINUR

Mogadiscio — Les pirates somaliens à bord du superpétrolier saoudien *Sirius Star* ont renforcé hier leur dispositif défensif autour du bateau, en amenant des miliciens dans le port pour protéger une prise quasi miraculeuse qu'ils entendent négocier 25 millions de dollars.

Une centaine de miliciens armés ont convergé depuis jeudi sur Harardere, un petit port de pêche situé à environ 300 km au nord de Mogadiscio où le supertanker est ancré depuis mardi. «Le bateau est toujours ancré au même endroit et des petites embarcations viennent le ravitailler», a rapporté hier un pêcheur, Osman Moalim Nur.

La capture samedi dernier du *Sirius Star*, long de 330 mètres et renfermant dans ses cales 300 000 tonnes de pétrole, est l'opération de piraterie la plus spectaculaire menée au large de la Somalie.

«Nous demandons 25 millions de dollars aux propriétaires saoudiens du pétrolier. Nous ne voulons pas de discussions qui s'éternisent», avait déclaré jeudi un des pirates, Mohamed Said, joint par téléphone à bord du *Sirius Star* par l'AFP.

«Les Saoudiens ont dix jours pour satisfaire» cette demande, «sinon nous agirons d'une manière qui pourrait être désastreuse», avait-il averti. En attendant l'expiration de cet ultimatum, les pirates s'efforçaient hier de prévenir toute velléité d'intervention armée de marines étrangères croisant dans la région, ou de groupes armés opposés aux pirates.

Revenant hier sur de précédentes déclarations, le ministre saoudien des Affaires étrangères, le prince Saoud al-Faycal, a dit ne pas savoir si les propriétaires du *Sirius Star* négociaient avec les pirates et s'est déclaré hostile à toute discus-

sion avec ces derniers, qualifiant la piraterie maritime de «démon qu'il faut éradiquer au même titre que le terrorisme».

Selon le Bureau maritime international (BIM), 94 bateaux ont été attaqués par des pirates somaliens depuis janvier. Trente-huit navires ont été détournés dont 16 sont toujours aux mains des pirates.

Hier, des pirates ont libéré *MV Genius*, un cargo transportant des produits chimiques appartenant à un armateur grec et battant pavillon libérien qu'ils avaient saisi en septembre, a indiqué Andrew Mwangura, le responsable de la branche kenyane du programme d'assistance au marins.

Plusieurs pays ont déjà dépêché des navires de guerre pour lutter contre les bandits des mers mais ces derniers, s'appuyant notamment sur leur rapidité d'action, ont multiplié leurs prises avec une facilité déconcertante. Les pirates somaliens, à bord de deux embarcations rapides, n'auront ainsi eu besoin que de 16 minutes pour s'emparer samedi du *Sirius Star*.

Face à un phénomène qui perturbe l'une des principales routes maritimes mondiales, la communauté internationale continuait de se mobiliser. Les États-Unis ont fait circuler au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution visant à renforcer l'action internationale. La Russie, dont le navire de guerre l'*Intrépide* patrouille déjà dans la zone, avait annoncé jeudi l'envoi d'autres bâtiments de guerre dans la région, une approche militariste prônée par l'une des plus importantes compagnies maritimes du secteur. En attendant, l'activité semble très lucrative: les pirates ont obtenu quelque 150 millions de dollars de rançons en un an, a estimé le ministre kenyan des Affaires étrangères.

Agence France-Presse

EN BREF

## L'ONU déplore la torture en Chine

Genève — L'usage de la torture est largement répandu en Chine, a déploré hier le Comité anti-torture de l'ONU (CAT) réuni à Genève. Le comité s'est déclaré «profondément inquiet en raison des constantes allégations, confirmées par de nombreuses sources chinoises légales, sur l'usage largement répandu et routinier de la torture et des mauvais traitements» infligés par la police chinoise pour extorquer des aveux et des informations. «Le recours constant aux aveux comme preuve invoquée par l'accusation crée les conditions facilitant l'usage de la torture et le mauvais traitement des suspects», déplore le comité qui cite le cas du dissident et militant des droits de l'homme Yang Chunlin. — AFP

## Comédien birman condamné

Rangoun — Deux personnalités de l'opposition birmane, le très popu-

laire comédien Zaganar et un journaliste sportif, Zaw Thet Htwe, arrêtés après avoir distribué de l'aide aux rescapés du cyclone Nargis, ont été condamnés hier à 45 ans et 15 ans de prison, selon l'entourage de Zaganar. Les deux hommes avaient été arrêtés en juin, avec deux autres opposants à la junte militaire, pour avoir, selon les autorités, tenté de fomenter des désordres en distribuant des secours aux victimes du cyclone, qui a fait 138 000 morts ou disparus en mai en Birmanie. — AFP

## Attentats en Corse

Ajaccio — Trois attentats et une attaque commando contre des résidences occupées par des contingents ont été perpétrés en Corse dans la nuit de jeudi à hier, rapporte la gendarmerie. Ces actions ont été menées à quelques heures du procès, à Ajaccio, d'une dizaine de militants nationalistes, dont le leader Jean-Guy Talamoni, accusés d'avoir occupé illégalement fin août le jardin de la villa de l'acteur Christian Clavier. — Reuters

## L'Église orthodoxe russe veut se doter de milices

Moscou — L'Église orthodoxe russe a l'intention de mettre en place des milices pour imposer l'ordre civil dans les villes et les villages, a indiqué un de ses responsables cité hier par le quotidien *Kommersant*.

«Des bandes criminelles font la loi dans la rue [...] Les [membres] des milices orthodoxes pourraient remettre de l'ordre dans les communes où ils habitent», a déclaré Vsevolod Tchaplina au département des relations extérieures du Patriarcat de Moscou.

Il existe actuellement auprès de certaines paroisses des groupes «militaro-patriotiques» dont les membres sont «bien entraînés», a-t-il poursuivi dans les colonnes de *Kommersant*.

Le père Vsevolod n'était pas immédiatement joignable hier pour

commenter ces propos. Selon *Kommersant*, un groupe de Moscou, la société de l'apôtre Saint-Thomas, est en train de former de telles milices qui seront opérationnelles à partir du 1er décembre.

«Les membres de ces milices incarneront le pacifisme civil»

«Les membres de ces milices incarneront le pacifisme civil et mettront un terme à toute manifestation d'extrémisme», a indiqué Kirill Frolov, un responsable

moscovite de l'Union des citoyens orthodoxes, cité par le quotidien.

L'Église orthodoxe a retrouvé son influence et le soutien du pouvoir après la chute de l'URSS en 1991. Des groupes nationalistes orthodoxes participent chaque année à des manifestations anti-gay à Moscou.

Agence France-Presse

## Les islamistes essuient des pertes à Mogadiscio

Mogadiscio — La police somalienne a annoncé avoir tué 17 activistes du mouvement insurrectionnel al Shabaab auxquels une embuscade a été tendue alors qu'ils allaient attaquer un responsable local hier à Mogadiscio.

Les rebelles islamistes, qui combattent le gouvernement intérimaire et ses alliés éthiopiens depuis environ deux ans, lancent des raids quasi quotidiens dans la capitale et contrôlent une localité située à 14 km au sud de la ville. Cette situation de chaos a contribué à une explosion d'actes de piraterie maritime au large de la Corne de l'Afrique.

Selon des témoins, des membres armés d'al Shabaab sont arrivés en voiture au domicile d'un

responsable du quartier de Madina mais sont tombés sur des policiers qui les attendaient.

Le premier ministre Nur Hassan Hussein, qui cherche à intégrer au gouvernement des islamistes modérés dans le cadre d'un plan élaboré avec l'aide de l'ONU, a exhorté al Shabaab à renoncer à ses attaques pour se joindre au processus politique. Selon des analystes, al Shabaab, que Washington tient pour une organisation terroriste étroitement liée à al-Qaïda, n'a guère d'assise populaire.

La Somalie est privée de gouvernement central capable de contrôler la situation intérieure depuis 1991.

Reuters

Le bulletin de fin de soirée  
n° 1 au Québec

LE TVA 22 H

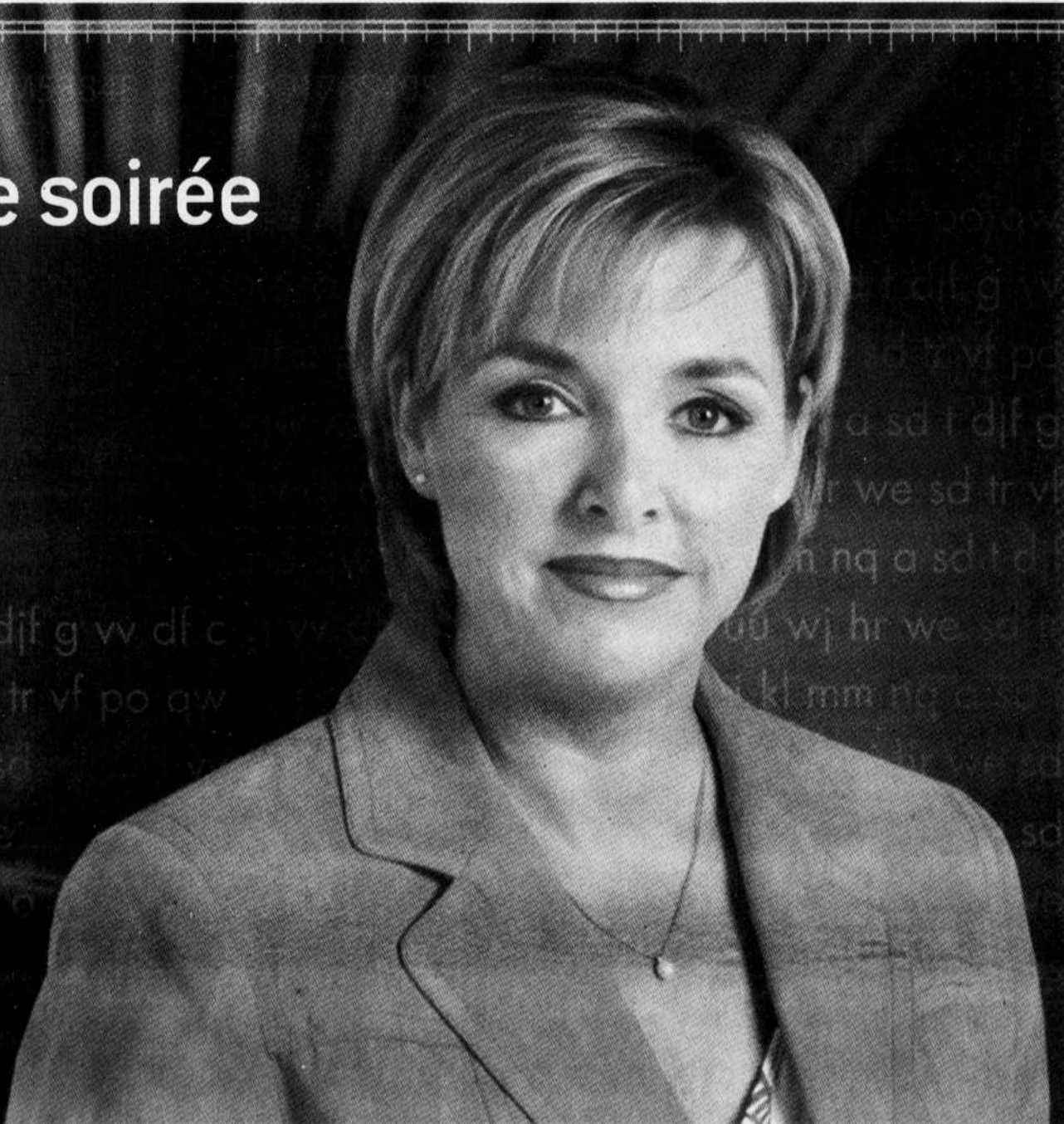
Du lundi au vendredi

Avec Sophie Thibault



TVA  
tva.canoe.ca

Une compagnie de Quebecor Media



# LE MONDE

## Washington veut de nouvelles discussions sur le nucléaire nord-coréen

À bord d'Air Force One — Les États-Unis vont insister ce week-end auprès de la Chine pour qu'elle organise une nouvelle réunion de négociations à six pays sur le programme nucléaire nord-coréen, a indiqué hier la Maison-Blanche.

Les États-Unis cherchent avant tout à revenir à la table des négociations pour mettre en place les procédures de vérification qui doivent être discutées avec les Nord-Coréens, a expliqué Dennis Wilder, directeur des affaires asiatiques au sein du conseil national de sécurité de la Maison-Blanche.

«Ce sont les Chinois, évidemment, qui accueillent les négociations à six. Il faut qu'ils convoquent cette réunion. Nous espérons très fort que lors de notre rencontre dans le cadre de l'APEC nous obtiendrons [...] une date pour cette réunion», a-t-il dit.

M. Wilder s'exprimait à bord de

l'avion présidentiel qui emmenait hier le président américain George W. Bush à Lima où se tiendra ce week-end un sommet des dirigeants du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Les négociations à six sur le nucléaire nord-coréen regroupent, outre les États-Unis, la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, le Japon et la Russie.

M. Bush devait rencontrer dès aujourd'hui le président chinois Hu Jintao. Il devrait aussi avoir en marge de ce sommet des entretiens bilatéraux avec ses homologues russe Dmitri Medvedev et sud-coréen Lee Myung-Bak, ainsi qu'avec le premier ministre japonais Taro Aso. M. Wilder a estimé que début décembre serait le meilleur moment pour la tenue de nouvelles négociations à six.

Agence France-Presse

Le cabinet de Barack Obama

## Hillary Clinton aurait accepté de devenir secrétaire d'État

STEPHEN COLLINSON

Washington — La nomination d'Hillary Clinton au poste de secrétaire d'État est «sur les rails» et devrait survenir après les congés de la fin de semaine prochaine à l'occasion de Thanksgiving, selon l'entourage du président élu des États-Unis, Barack Obama.

En devenant le visage de la politique étrangère des États-Unis, l'ancienne première dame ajouterait un chapitre passionnant à la saga de la famille Clinton au pouvoir et donnerait du poids au cabinet de Barack Obama. Mais, craignent certains, elle apporterait aussi avec elle une dose d'intrigue.

La nomination de Mme Clinton, battue par Barack Obama lors des primaires démocrates, était sujette à d'intenses conjectures depuis qu'elle a été reçue à la mi-novembre par Barack Obama à Chicago.

Selon l'édition en ligne du *New York Times*, qui cite des sources proches de l'ex-première Dame, Mme Clinton a accepté l'offre de son ancien rival.

Nouvel entretien

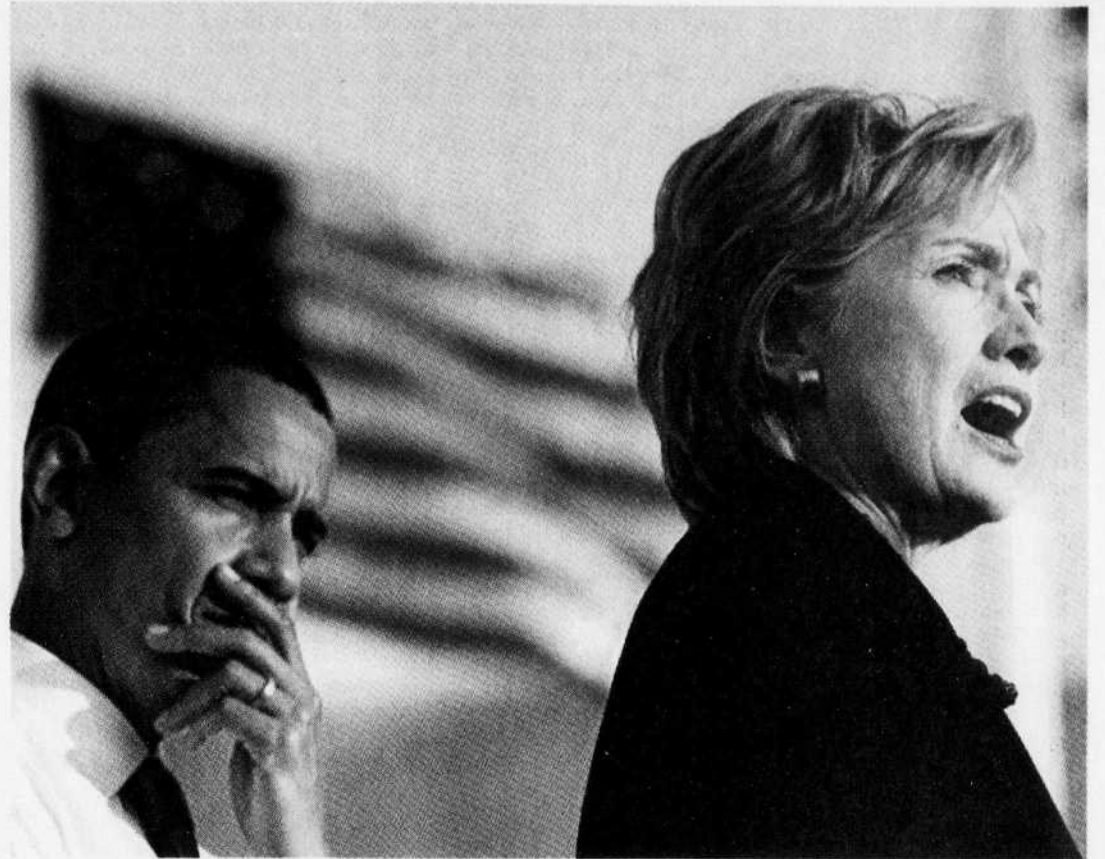
«Elle est prête», a déclaré un de ses confidents, précisant qu'elle a pris sa décision après un nouvel entretien avec le président élu, destiné à faire en sorte que les deux parties soient «à l'aise» avec la nomination.

Les dernières entraves semblent avoir été levées après que son mari, l'ancien président Bill Clinton, a offert de soumettre ses activités internationales à un examen éthique et d'identifier les donateurs de sa fondation pour éviter les conflits d'intérêts.

L'annonce officielle ne devrait pas survenir avant la fin des congés de la fête américaine de Thanksgiving, du jeudi 27 novembre au dimanche suivant, a indiqué un collaborateur de M. Obama.

La concrétisation de sa nomination a suivi des rumeurs faisant état de flottements, certains mentionnant les griefs de membres de l'équipe Obama envers le camp Clinton, d'autres les réticences de la sénatrice de New York à abandonner son mandat au Congrès.

L'idée que Mme Clinton occupe le poste de secrétaire d'État a été bien accueillie dans le monde politique américain, qui a évoqué le concept d'«équipe de rivaux» cher au président Abraham Lin-



Selon son entourage, la sénatrice de New York (photographiée pendant la campagne électorale en octobre) aurait accepté une offre de Barack Obama.

ARCHIVES REUTERS

## L'état civil, un sésame qui ouvre plusieurs portes

CLAUDE LÉVESQUE

Des millions d'enfants n'existent pas officiellement parce qu'ils ne sont pas inscrits à l'état civil et, de ce fait, se voient privés de plusieurs droits, dont l'accès à l'éducation, ont rappelé jeudi un groupe d'étudiants de l'UQAM, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant.

Le fait d'être privés du «droit à l'identité» rend les enfants particulièrement vulnérables dans des situations de crise, plaident Caroline Leprince, Marc Perron et Gabrielle Sauvageau dans un mémoire qu'ils avaient soumis en juin au Comité des Droits de l'enfant des Nations unies, puis défendu en personne à Genève, en septembre.

Non seulement «l'enregistrement des enfants victimes d'une crise humanitaire est loin d'être considéré comme une réelle priorité», mais, faute de statistiques sur l'âge des populations, les gouvernements et les agences humanitaires ont beaucoup de mal à planifier leur action lorsque des situations d'urgence (conflits ou désastres naturels) surviennent, note Caroline Leprince, étudiante inscrite au programme des relations internationales et de droit international de l'UQAM.

L'enregistrement des enfants à l'état civil va de soi dans la plupart des pays développés. Il en est autrement en Afrique subsaharienne, où

plus de la moitié des naissances ne sont pas enregistrées. Dans la région comprenant l'Amérique latine et les Caraïbes, le taux de «non-enregistrement» est estimé à 18 % par l'UNICEF. Le «droit à l'identité» est pourtant garanti par deux articles de la Convention relative aux droits de l'enfant, à laquelle adhèrent 193 États.

Le fait de ne pas exister légalement expose les jeunes à la discrimination, surtout lorsqu'ils ont été déplacés à la suite de crises. Le fait d'être inscrits à l'état civil augmente en revanche leurs chances de poursuivre leur cheminement scolaire dans des établissements où ils peuvent aussi se remettre de leurs traumatismes et trouver une protection contre l'exploitation (par les recruteurs d'enfants-soldats et les réseaux esclavagistes) et la maltraitance.

En marge de leur projet de recherche juridique, réalisé dans le cadre de la Clinique internationale des droits de l'homme de l'UQAM en collaboration avec l'ONG Teachers Without Borders, les trois étudiants ont formulé quelques recommandations, qu'ils espèrent voir entérinées par l'ONU: entre autre, celle qui consiste à obliger les États à divulguer leur «taux de non-enregistrement», dans le but d'inciter les États fautifs à consacrer plus de ressources à la gestion de leur état civil.

Le Devoir

coln, un des modèles de Barack Obama.

Mais certains commentateurs se demandent comment deux personnalités aussi fortes pourront s'accorder et si cela ne nuira pas au fonctionnement de l'administration.

Le diplomate en chef de l'Union Européenne, Javier Solana, a estimé hier à Washington que la nomination de Mme Clinton serait «très bien reçue» à l'étranger.

«C'est une forte personnalité, a ajouté M. Solana. C'est une personne adéquate pour ce rôle: elle est capable, elle a de l'expérience, elle est connue».

Rien n'a filtré sur le fait de savoir si c'est M. Obama ou Mme Clinton qui dictera la politique étrangère des États-Unis et s'ils ont défini sur quelles bases fonctionnera leur collaboration.

M. Obama, qui prendra ses fonctions le 20 janvier, continue

de former son cabinet.

Son équipe chargée de la sécurité nationale doit encore être complétée. Parmi les dernières hypothèses, la nomination de James Jones, ancien général et ancien commandant de l'OTAN, au poste de conseiller à la sécurité nationale, était évoquée par la chaîne ABC News.

James Jones est respecté par le Congrès, aussi bien chez les démocrates que les républicains, et Barack Obama pourrait avoir besoin de son expertise concernant la guerre en Afghanistan, dont il a promis de faire une de ses priorités. Il est en concurrence avec James Steinberg, numéro deux du conseil de la sécurité intérieure pendant la présidence Clinton.

Le secrétaire à la Défense de George W. Bush, Robert Gates, pourrait quant à lui conserver son poste, mais d'autres candi-

dates sont également pressentis: le sénateur républicain Chuck Hagel, un critique de la guerre en Irak, et l'ancien secrétaire à la marine de Bill Clinton, Richard Danzig.

Tom Daschle à la santé

En revanche, certaines nominations semblent bouclées. L'ancien leader de la majorité démocrate au Sénat Tom Daschle devrait occuper le poste de secrétaire à la Santé, Janet Napolitano, qui gouverne l'Arizona, deviendrait secrétaire à la Sécurité intérieure et Eric Holder, ancien membre de l'administration Clinton, secrétaire à la Justice.

Le choix de M. Daschle à la tête du département de la Santé et des services humains, a été confirmé mercredi mais pas encore annoncé officiellement. Ce portefeuille n'a pas le même prestige que le département d'État ou de la Justice, mais il pourrait gagner en importance sous la présidence Obama, faisant de M. Daschle un acteur clé des réformes promises du système de santé.

Agence France-Presse

Sophie  
**DOWNS** M.Ps.



Membre O.P.Q., R.C.P.O.S.S. et A.M.F.Q.

Psychologue clinicienne T 514 861-0630

Adolescents - Adultes - Couples  
20 ans d'expérience

Vieux-Montréal

## 20 ans après la chute du mur de Berlin

À l'approche du 20<sup>e</sup> anniversaire de la chute du mur de Berlin, l'Institut d'études internationales de Montréal propose un cycle de conférences afin de rendre compte des continuités et des ruptures survenues dans le système international à la suite de cet événement marquant.

Dans ce cadre, vous êtes invité à la conférence intitulée

### L'évolution des relations internationales depuis 1989

Par **Andrew Barros**  
Professeur au Département d'histoire de l'UQAM

Jeudi 27 novembre 2008 à 18 h 30  
Pavillon Judith-Jasmin, UQAM  
Salle des Boiseries, J-2805  
320, rue Sainte-Catherine Est  
Berri-UQAM

Andrew Barros s'est spécialisé dans l'histoire des relations internationales pendant la Première Guerre mondiale et l'entre-deux-guerres. Il s'intéresse à l'histoire du développement du système international pendant le XX<sup>e</sup> siècle.

Renseignements:  
Lyne Tessier, 514 987-3667 ou ieim@uqam.ca



Faculté de l'éducation permanente  
La faculté d'évoluer

## L'anglais, un plus!

- + English Conversation
- + Writing Workshop
- + Reading and Writing
- + Business Writing
- + Business English : Oral Communication
- + Scientific and Technical Writing

Hiver 2009

TEST DE CLASSEMENT OBLIGATOIRE

Date limite d'inscription : le 2 décembre

Téléphonez ou consultez le site web pour savoir quels documents sont requis lors de l'inscription.

514 343.6090 + 1 800 363.8876

www.fep.umontreal.ca/anglais

Université  
de Montréal

Exceptionnellement situé sur les plaines d'Abraham, à cinq minutes à pied du Vieux-Québec, l'Hôtel Château Laurier vous offre la quiétude d'une cour intérieure et d'un des plus prestigieux parcs urbains tout en étant près de tout ce qui fait le charme de la vieille cité pour votre plus grand plaisir.



## Les Week-ends à l'Hôtel Château Laurier

Les Grandes Tables du Vieux-Québec

- Hébergement pour 2 nuits
- Petit-déjeuner chaque matin
- 2 soupers gastronomiques dans l'un de nos restaurants partenaires: Louis-Hébert, Aux Anciens Canadiens, La Crémaillère, Café Sirocco
- Service sur les repas
- \* Certaines conditions s'appliquent. Autres forfaits disponibles. Cartes-cadeaux disponibles.

À partir de  
**199\$\***

Par personne  
Occ. double

avec Maisiré

HÔTEL CHÂTEAU LAURIER QUÉBEC

VIEUX-QUÉBEC • GRANDE ALLÉE • PLAINES D'ABRAHAM

1 866 305-1888

www.hotelchateaulaurier.com  
laurier@vieuxquebec.com

VOTRE HÔTEL SUR LES PLAINES

## ACTUALITÉS

## CAISSE

Du temps où il était chef de l'opposition, Jean Charest demandait au premier ministre Bernard Landry de répondre des pertes de la Caisse. Pauline Marois exige donc que le chef libéral présente un état de la situation parce que la population est inquiète.

SUIITE DE LA PAGE 1

fait valoir. Or une partie significative des placements de la Caisse, comme les placements immobiliers et les placements privés, font l'objet d'une évaluation de fin d'année, dans le cadre d'un processus très encadré, par des comités indépendants afin d'en garantir l'intégrité.

M. Brunet a par la suite insisté sur le fait que la Caisse de dépôt gère ses actifs «à long terme», sur un horizon de 10 ans, visiblement afin de rassurer des épargnants québécois échaudés depuis plusieurs semaines. Il a notamment rappelé la «volatilité extrême» des marchés, soulignant que ceux-ci ont connu, fait raïssime, 15 jours de ce genre de fluctuations uniquement en octobre. Au cours de cette période, la chute s'est élevée au final à 15 %, autre situation tout à fait exceptionnelle. Etant donné cette grande fébrilité, il est selon lui impossible, pour le moment, de connaître quel rendement aura la Caisse pour 2008, pas plus que les «impacts précis» de la crise.

## Ingérence politique?

MM. Brunet et Perreault ont également dû expliquer les raisons qui les ont poussés à tenir un rare point de presse, et ce, un vendredi à 16h. M. Brunet a nié toute ingérence politique, affirmant que ce n'est pas la ministre Jérôme-Forget qui lui avait demandé de tenir une conférence de presse. Il a néanmoins admis qu'il avait discuté de la situation avec la ministre et qu'il avait été convenu, lors d'une conversation, qu'il valait mieux que la Caisse s'explique publiquement.

Bombardé de questions sur ce sujet sensible — en vertu de la loi, la Caisse gère ses actifs de façon indépendante du gouvernement —, il s'est contenté de répéter que les circonstances imposaient la tenue d'une conférence de presse. «La situation de Richard Guay [le président de la Caisse, au repos forcé jusqu'au 10 décembre pour des raisons de «fatigue»], a pris une proportion importante. Il y a la nouvelle sur les changements de gestion [les 10 gestionnaires de portefeuilles de titres internationaux ayant perdu leur poste cette semaine]. C'a pris une telle proportion qu'on s'est dit qu'il serait peut-être bon qu'on explique ce qu'il en est.»

Jean Charest a tout de même dû se défendre des rumeurs faisant état d'ingérence politique. Il a notamment réitéré que la Caisse était une institution autonome «très forte» et «bien capable de faire face à toutes ses obligations». Il a également nié que la Caisse soit soumise à des pressions politiques de la part de son gouvernement. «Je ne me mêle pas des affaires de la Caisse de dépôt et placement», a-t-il soutenu.

Le chef libéral a prétendu qu'il avait appris la tenue de la conférence de presse de la Caisse tout juste avant sa présence à l'Institut de recherche en immunologie et en cancérologie de l'Université de Montréal en début d'après-midi. «Je ne suis pas vraiment maître des communications de la Caisse de dépôt et placement du Québec», a-t-il affirmé.

Son attaché de presse, Hugo D'Amours, a lui aussi nié que l'entourage du premier ministre ait fait part de son mécontentement à la direction de la Caisse ni qu'il ait pressé la Caisse de s'adresser à la presse. M.

D'Amours trouve «normal» que la ministre des Finances parle à la direction de la Caisse de façon régulière. Pourtant, Jean Charest a insisté encore une fois hier pour dire jusqu'à quel point la Caisse était soustraite aux interventions politiques. «Ce qu'on a voulu pour la Caisse de dépôt et placement, c'est de dépolitiser ses opérations, ne pas favoriser un environnement où il y a des interventions politiques», a-t-il dit.

## Charest attaqué

Toute cette controverse a évidemment donné des munitions aux camps péquiste et adéquistes, qui n'ont pas manqué d'écorcher le chef libéral au passage.

Pauline Marois a notamment affirmé que Jean Charest fait du «gambling» avec l'argent des Québécois en raison des pertes subies par la Caisse de dépôt et placement. Elle a rappelé que c'est le gouvernement libéral qui a fait changer les orientations de la Caisse pour obtenir du rendement à court terme, ce qui expliquerait les pertes importantes encaissées récemment.

Elle a ajouté que le chef libéral se contredit en refusant de commenter les déboires de la Caisse et d'assumer ses responsabilités de premier ministre. Mme Marois a d'ailleurs ressorti une déclaration de M. Charest du temps où il était chef de l'opposition, lorsqu'il demandait au premier ministre Bernard Landry de répondre des pertes de la Caisse. Elle exige donc que le chef libéral présente un état de la situation parce que la population est inquiète, selon elle.

Le porte-parole péquiste en matière de fi-

nances, François Legault, a affirmé pour sa part que, selon ses sources, la Caisse aurait des problèmes de liquidités, en raison de la hausse des provisions requises pour couvrir des pertes dans le papier commercial adossé à des actifs. La Caisse tenterait ainsi de se départir de beaucoup d'obligations du Canada et des provinces mais ne trouverait pas d'acheteurs, a-t-il expliqué.

Le leader adéquistes, Mario Dumont, a quant à lui fait valoir que «la Caisse de dépôt, Jean Charest avait le devoir d'avoir un œil dessus pour une gestion en bon père de famille et, plutôt que ça, il a laissé notre Caisse de dépôt être gérée par des spéculateurs». «Il a laissé cette approche de spéculateurs devenir le mot d'ordre à la Caisse de dépôt, a-t-il ajouté. Aujourd'hui, on paye pour ça.»

Au sujet de la tenue de la conférence de presse de la Caisse, il a crié à la «manœuvre» découlant d'une «commande politique» des libéraux. «Quand les résultats étaient bons, Jean Charest prenait les gens de la Caisse de dépôt, il les mettait dans la garde-robe et, lui, il montait sur scène pour vendre les bons résultats. Quand les résultats sont mauvais, Jean Charest se cache dans la garde-robe et là, il envoie sur scène les gens de la Caisse de dépôt pour défendre les mauvais résultats et lui servir de paravent politique», a tonné M. Dumont.

Avec la collaboration de Guillaume Bourgault-Côté et Robert Dufresne  
Le Devoir  
Avec La Presse canadienne

## BULLETINS

SUIITE DE LA PAGE 1

en vigueur dans les commissions scolaires avant l'imposition du bulletin unique. Le ministère ne fait donc qu'apporter des précisions sur la façon de traduire cette réalité dans les nouveaux bulletins chiffrés, justifie M. Bernier.

Outre les doubles notes, la directive prévoit aussi que les élèves en grande difficulté qui suivent un programme adapté et dont les notes au bulletin sont «adaptées» ne seront pas considérés dans les moyennes de groupe.

Au ministère, on ne peut par ailleurs préciser combien d'enfants seront soumis à ce régime de double notation, «parce que ce sont les écoles elles-mêmes qui déterminent quels élèves» bénéficient de ce traitement. Sur un bassin d'environ 150 000 élèves en difficulté au Québec, on estime qu'une «petite minorité» seulement voient leur programme adapté.

## Syndicat outré

La Fédération autonome de l'enseignement (FAE), qui fait campagne depuis plusieurs années contre la réforme de l'éducation, s'indigne d'une telle mesure. Elle y voit une manifestation de la «culture de la facilité» sous-jacente à la réforme.

«On vise systématiquement à abaisser les exigences des programmes pour les élèves en difficulté plutôt que de chercher à savoir comment ces élèves pourraient réussir. Ils vont réussir parce qu'on charcuté le programme, on ne veut tellement pas que les élèves vivent des échecs», caricature le vice-président de la FAE, Sylvain Mallette.

«C'est trompeur pour les parents et c'est un vrai tu-monde pour les enseignants», renchérit le président de la FAE, Pierre Saint-Germain. Il estime qu'il sera particulièrement ardu pour les enseignants d'évaluer différemment les élèves, selon les portions du programme auxquelles chacun est soumis, tout particulièrement au secondaire où un enseignant peut rencontrer plusieurs groupes par semaine.

Le syndicat dénonce par ailleurs la fausse impression que laissera ainsi la moyenne de groupe, une fois dépourvue des résultats scolaires des élèves en grande difficulté. «Cela envoie l'image que tout va bien dans ma classe», poursuit M. Saint-Germain.

Au cabinet de Mme Courchesne, on fait valoir que des modifications pourraient être apportées, si les parents en font la demande, au cours de l'application du plan d'action pour les élèves en difficulté.

Le Devoir

## Les conservateurs se préparent à réduire le budget de Radio-Canada

Ottawa — Les partis de l'opposition reprochent au gouvernement conservateur d'amadouer le public alors qu'il se prépare à faire des compressions, dans le budget du réseau de Radio-Canada, sa cible idéologique préférée. Les libéraux et les néo-démocrates affirment que le gouvernement de Stephen Harper a déjà commencé à préparer le terrain, évoquant une économie en difficulté et des renseignements sur les dépenses exécutives du réseau divulgués en vertu de la Loi sur l'accès à l'information.

Dans un premier temps, le ministre des Finances, Jim Flaherty, a rappelé la fin de semaine dernière la subvention fédérale d'un milliard de dollars que reçoit annuellement Radio-Canada. Alors qu'il se trouvait à Winnipeg, M. Flaherty soulève l'idée de vendre des actifs fédéraux pour équilibrer le budget du gouvernement.

Une lettre sévère du ministre du Patrimoine, James Moore, a par la suite mis en garde la direction de Radio-Canada de freiner ses dépenses, après qu'un «ex-cédent rapporté» eut été distribué dans divers succursales du média, mercredi.

Une série d'histoires concernant les dépenses pour l'année 2006 du président des services français de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, avaient également attiré d'autres critiques au radiodiffuseur public, qui est jugé par certains comme étant trop dépensier.

Radio-Canada a depuis répliqué que les dépenses ne dépassaient pas les limites établies par la société. Une note à l'interne, rédigée par le président de Radio-Canada, Hubert Lacroix, et distribuée au personnel cette semaine, qualifiait certaines des histoires rapportées dans les médias de «contenu sale, hors contexte» qui mélangeait les dépenses personnelles de M. Lafrance aux dépenses qu'il a déclarées comme étant de l'entreprise.

La Presse canadienne

## Précision

Dans un texte publié samedi dernier à la une, il était écrit que, «bien que seule l'entreprise Construction Frank Catania soit pointée dans le dossier de la SHDM [...], il apparaît important de souligner également les contrats obtenus par CATCAN. Les deux entreprises sont en effet liées: Construction Frank Catania est dirigée par Paolo Catania, fils de Frank et frère de Tony qui, lui, est président des Entreprises CATCAN». Dans une lettre au Devoir, Entreprises CATCAN inc. demande que soit précisé le fait «qu'il s'agit de deux entreprises distinctes qui mènent leurs affaires chacune de leur côté et de la manière qu'elles l'entendent bien», et qu'en conséquence «elles ne peuvent être associées de la façon dont vous [Le Devoir] le faites».

Par ailleurs, à aucun moment dans cet article qui fait la somme des contrats obtenus par les deux entreprises juridiquement indépendantes des membres de la famille Catania, Le Devoir n'a écrit ou laissé entendre que les contrats obtenus par Entreprises Catcan inc. aient pu l'avoir été sans que soient respectées les dispositions législatives.

Le Devoir

Marie-Claire Blais  
PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

NAISSANCE DE REBECCA À L'ÈRE DES TOURMENTS

roman

«C'est absolument fascinant. C'est majeur.»  
Robert Lévesque, Radio-Canada

Boréal  
www.editionsboréal.qc.ca

304 pages - 25,95 \$

## ROY

SUIITE DE LA PAGE 1

Geoffrion, Morenz, les Richard, Lafleur, Cournoyer, Moore, Savard, Robinson, Gainey, Dryden. Il aura été le dernier des fantômes du Forum, parti juste avant que l'équipe n'emmenage dans plus spacieux et plus lucratif, en attendant, ne retenons pas notre souffle, que se manifeste le premier du Centre Bell. Il fermait, aux portes du centenaire, le plus long chapitre de l'épopée d'un club né presque par hasard, ayant fréquemment frôlé la mort et devenu le mythe par excellence du hockey sur glace. Certains estiment que l'honneur lui échoit trop tôt, la quarantaine à peine passée et alors qu'il baigne dans la controverse; d'autres y voient une manière appropriée de boucler la boucle d'une époque révolue.

C'est l'histoire d'un athlète d'exception, méticuleux, grisé par la victoire, entêté (pour ne pas employer un terme plus péjoratif), innovateur.

Preuve que le repêchage amateur est une science hautement inexacte, Patrick Roy était toujours disponible, ce jour de juin 1984, lorsque le Canadien parla au 51<sup>e</sup> rang. Se doutait-il qu'il allait mettre la main sur son pilier de la prochaine décennie, sans lequel il n'aurait pas retouché au championnat? Déjà, l'équipe avait réclamé trois joueurs: Petr Svoboda, Shayne Corson et Stéphane Richer. Déjà, presque tous les autres clubs de la Ligue nationale avaient eu au moins deux chances de jeter leur dévolu sur lui, mais sans doute avaient-ils été refroidis par ses statistiques nonflantes: une horrible moyenne de buts alloués de 6,26 à sa première saison à Granby, puis de 4,44 l'année suivante. C'était certes oublier que les Bisons possédaient peut-être la pire formation au pays. Toujours est-il qu'on regarda ailleurs, et six joueurs qui ne mirent jamais les pieds sur une patinoire de la LNH, plus 12 autres dont la carrière ne dura pas 100 matchs, furent sélectionnés avant Roy. Les Nordiques, pourtant porte-couleurs de sa ville natale, devaient aussi ignorer à deux reprises, se frottant spectaculairement le doigt dans l'œil en choisissant Trevor Stenborg (12 points en 71 parties) au premier tour et en optant pour Jeff Brown au deuxième.

Il n'a pas mis de temps à s'imposer. Le printemps suivant, après l'élimination des Bisons, il s'en va rejoindre les Canadiens de Sherbrooke, à l'époque filiale du grand CH dans la Ligue américaine. On lui commande de tenir le fort pendant les séries éliminatoires. Résultat: Sherbrooke se salue avec la coupe Calder. Et sait qu'elle ne reverra plus ce grand ado maigre promis à de si grandes choses.

En 1985-86, Roy est inséré graduellement dans la formation du Canadien. Il dispute 44 matchs en saison régulière et, à l'aube des séries, l'entraîneur-chef Jean Perron décide que c'est avec lui entre les poteaux que

vivra ou mourra son équipe. Résultat: celle-ci sera la dernière debout, le défilé aura lieu et ce faisant le gardien recue se révélera à la face du monde à la faveur de quelques minutes surnaturelles de jeu. Tous ceux qui ont vu la prolongation du troisième match de la demi-finale contre les Rangers de New York, ce 5 mai 1986, ne l'ont jamais oublié: une tonne d'arrêts insensés, à un moment donné 13 de suite, la plupart sur des tirs à bout portant, et la victoire du Canadien, 4-3, sur son seul lancer de la période. Après la série, Roy dira qu'il s'agit d'une victoire collective — document d'une valeur inestimable: <http://tinyurl.com/Gaolm8> —, mais cela n'a jamais empêché personne de penser qu'au fond, il avait pratiquement remporté la coupe Stanley à lui seul, avec un clin d'œil du destin en l'élimination hâtive des puissants Oilers d'Edmonton.

Depuis le début des années 1980, le Canadien semblait se chercher. À la fin de la saison 1978-79, après une quatrième coupe consécutive, Sam Pollock, Scotty Bowman, Ken Dryden et Jacques Lemaire avaient tous quitté le navire en même temps. Plus tard, Serge Savard irait finir sa carrière à Winnipeg. Guy Lafleur prendrait sa retraite dans l'amertume. En 1986, les vétérans vieillissants qu'étaient Gainey et Robinson ont trouvé un jeunot effronté de 21 ans à qui tendre le flambeau, pour des raisons générales de bras meurtris.

Mais bien davantage qu'un très grand joueur, Patrick Roy aura été un pionnier. Toute comparaison est boiteuse, mais on peut soumettre que ce que Bobby Orr aura apporté au poste de défenseur en matière de révolution, Roy l'aura donné aux gardiens. Le hockey a longtemps été engoncé dans une tradition souvent surannée, et il fallait remonter au temps où les portiers évoluaient à visage découvert pour observer la technique utilisée: éviter, bien sûr, d'avoir la tête dans le chemin de la rondelle, et donc rester le plus possible debout, sans trop se pencher. L'apparition des masques, dont il faut convenir que les premiers modèles étaient plutôt rudimentaires, n'avait pas modifié les comportements. Il est d'ailleurs sidérant de constater, lorsqu'on examine les archives, à quel point il était plus facile de marquer qu'aujourd'hui simplement en visant les coins.

Les années 1980 ont démarré sous le signe de l'attaque. Au milieu de la décennie, à Edmonton, les Oilers de Gretzky, Messier, Kurri et Coffey terrorisaient la ligue. Mario Lemieux avait tout cassé dès son arrivée. Mike Bossy, Denis Savard, Peter Stastny régnaient. La proverbiale trappe n'avait pas encore fait son apparition. La défense n'avait pas la cote.

François Allaire, le spécialiste en la matière et membre de l'organisation du Canadien, avait compris de son côté qu'une autre façon de procéder devant le filet était possible: avec une protection désormais adé-

quate, un gardien pouvait se permettre de se jeter frémement au sol, de se mettre à genoux en étendant les jambes de part et d'autre, bloquant ainsi un maximum de lancers. Le hic, c'est qu'il lui fallait, pour planter ses idées, le candidat parfait pour ce qui est de la taille, de l'agilité et de la force physique. Cette perle rare, il la trouva en Roy, qui accepta en plus de se prêter à toutes les expériences suggérées par Allaire. Le style papillon, porté par un virtuose, allait chambouler le hockey, et 20 ans plus tard, tous les cerbères de la Ligue nationale le pratiquent.

Patrick Roy a remis ça en 1993, la pieuvre à huit bras, 10 victoires d'affilée en prolongation et une conquête de la coupe Stanley avec une équipe qui n'était pas vraiment promise aux grands honneurs. (A ce sujet, Roy racontait cette semaine que le Canadien de 1988-89, défait en finale par Calgary, vit à l'ombre des champions de 1986 et 1993, mais fut probablement la meilleure formation des trois.) Et il aura fallu la vigilance — ou la simple chance — d'un caméraman de la télévision pour saisir cette scène qui dépeint si bien l'homme, son immense confiance, la certitude teintée d'insolence d'être encore et toujours le meilleur: pendant la finale contre les Kings de Los Angeles, le clin d'œil à Tomas Sandstrom qui passait par là.

Il est parti sur un coup de tête en claquant la porte, pour une bataille d'ego, dans une de ces chicanes intestines dont la sainte Flanelle a le secret. Certains ont dit qu'il avait laissé tomber l'équipe qui lui avait donné sa chance et en avait fait le king de la place. D'autres ont vu le phénomène inverse, l'organisation qui hache menu ses vedettes et s'en débarrasse sans états d'âme si elles ne rentrent pas dans le rang. Il a pris le chemin du Colorado, où il a refait deux fois le coup de la coupe, et on peut dire que le Canadien a mis une bonne douzaine d'années à se remettre de son départ, sombrant dans la plus longue léthargie de son histoire.

Il s'est retiré au sommet de sa gloire, avant qu'on ne lui montre le chemin des douches. Après, il a trouvé, pas besoin de donner des détails à ce sujet, le moyen de continuer à faire jaser de lui. Fut-il le meilleur qu'on ait jamais vu? La question restera en suspens: si des comparaisons sont possibles avec son contemporain Martin Brodeur, elles ne le sont pas avec Jacques Plante, Terry Sawchuk ou Vladislav Tretiak. Le hockey a trop changé.

Ce soir, 22 novembre (22 + 11 = 33), le fils prodigue rentre au bercail. «Il arrive que des membres de la famille s'éloignent», disait mercredi le président du Canadien, Pierre Boivin, «mais ils finissent tous par revenir». Y compris le fort en gueule qui parlait à ses poteaux et à qui ses poteaux répondaient.

Le Devoir

LE DEVOIR<sup>MD</sup>

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés

au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage,

Montréal (Québec), H3A 3M9 ☒ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

## Comment nous joindre ?

## La rédaction

Au téléphone 514-985-3333  
Par télécopieur 514-985-3360  
Par courrier [redaction@ledevoir.com](mailto:redaction@ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone 514-985-3399  
Par télécopieur 514-985-3390  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344  
Par télécopieur 514-985-3340  
Par courrier [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322  
Par télécopieur 514-985-3340

## Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur 514-985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

## L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346  
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Le Devoir Inc. est propriétaire de la marque déposée Le Devoir, enregistrée auprès de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Licence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, une division de Corporation Sun Media, 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0854. Dépôt légal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.